

LICENCE L2

SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

FORMATION INITIALE

Responsable Pédagogique : Lissia Amach

Gestionnaire de scolarité : Ingrid Odyé

- **Parcours « Education et Enseignement »**
- **Parcours « CPE et coordination éducative »**
- **Parcours « Intervention sociale et éducative en direction de l'enfance et de la jeunesse »**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Édition de Juillet 2026



UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UFR des Sciences de l'Éducation,
Sciences Sociales et Staps

SOMMAIRE

I./ CADRE REGLEMENTAIRE DE LA LICENCE

1. Le référentiel de la Licence SHS, mention Sciences de l'Education et de la formation

4

- 1.1 - L'acquisition de compétences disciplinaires
- 1.2 - L'acquisition de compétences préprofessionnelles
- 1.3 - Les débouchés professionnels de la licence

2. Les dispositions générales de la Licence

6

- 2.1 - Modalités de contrôle des connaissances et règles de progression dans le cursus
- 2.2 - Contrôle de l'assiduité
- 2.3 - Rattrapage examens (session 2) et report des notes de 1^{ère} session
- 2.4- Lutte contre le plagiat
- 2.5- Régime spécial d'étude (RSE) – régime dérogatoire : modalités pédagogiques spéciales
- 2.6- Allègements de formation
- 2.7- Dispositifs d'accueil et d'intégration spécifiques à la mobilité internationale
- 2.8 - Règles de la communication par mail

II./ LA LICENCE SCIENCES DE L'EDUCATION A L'UPEC

3. Les modalités d'inscription pédagogique

11

4. S'informer, suivre et vivre sa scolarité à l'UPEC

12

- 4.1 : Le calendrier de la licence 2026/2027
- 4.2 : S'informer pour suivre sa scolarité avec le service de la scolarité
 - 4.2.1 – Coordonnées et horaires d'accueil du service de la scolarité
 - 4.2.2 – Coordonnées des responsables pédagogiques de la licence et des parcours
 - 4.2.3 – Informations sur la scolarité : affichage mural, informations en ligne : plannings des cours, numéros des salles de cours
 - 4.2.4 – Les examens
 - 4.2.5 – Proclamation des résultats des examens
- 4.3 : Vivre sa scolarité : Les services à la disposition des étudiants
- 4.4 : Contacter les enseignants de la licence
- 4.5 : Plan d'accès aux différents sites

5. Le programme de la licence : UE et ECUE **19**

- Enseignements du semestre 3 (UE 9 à 13)
- Enseignements du semestre 4 (UE14 à 18)

6. Contenus détaillés des enseignements **21**

- Semestre 3 (parcours EE, CPE et ISEJ)
- Semestre 4 parcours EE, CPE et ISEJ)

II. / CADRE REGLEMENTAIRE DE LA LICENCE

1. REFERENTIEL DE LA LICENCE SHS, MENTION SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

Transdisciplinaire, la licence, mention Sciences de l'éducation et de la formation, aborde les pratiques éducatives (mécanisme des apprentissages chez l'enfant et l'adulte, la psychologie du développement, les pratiques éducatives), les acteurs et les institutions du champ de l'éducation par une approche sociologique, psychologique, anthropologique et historique. Elle initie l'étudiant au processus de production des connaissances, aux principaux enjeux de la recherche et des méthodes scientifiques du champ éducatif et social. Elle prépare à la fois à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études.

1.1 L'acquisition de compétences disciplinaires a pour objectif de

- Développer des connaissances sur le mécanisme des apprentissages chez l'enfant et l'adulte, la psychologie du développement, les pratiques éducatives, l'histoire et l'économie de l'éducation.
- Acquérir les fondements des théories éducatives à travers les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques.
- Croiser les points de vue des disciplines constitutives des sciences de l'éducation pour élaborer une problématique.
- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel.
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions.
- Mobiliser les données et les méthodes en Sciences Sociales à travers la Recherche Action pour éclairer une problématique d'éducation pour circonscrire et expliciter la nature de la problématique.
- Mettre en œuvre les outils et méthodes d'analyse adaptés pour traiter une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Traiter les résultats par les méthodes quantitatives et qualitatives.
- Être apte à rédiger des textes à caractères scientifiques et un compte rendu d'observation.
- Réaliser un rapport complet et synthétique.
- Analyser des situations d'apprentissage en référence aux principales conceptions pédagogiques et aux contraintes des techniques de l'information et de la communication.
- Participer à l'élaboration d'un cahier des charges de formation.

1.2 A partir des compétences disciplinaires, la licence a aussi pour finalité de développer des compétences préprofessionnelles par des mises en situation dans le cadre d'un stage en établissement scolaire (école maternelle et élémentaire) et/ou au sein d'une structure éducative et sociale afin de

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives en développant des compétences transversales
- Être capable de prendre en compte les besoins sociaux en intervention éducative et réponses institutionnelles.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet collectif.
- Aider à l'élaboration d'un projet de formation ou d'insertion vers l'emploi.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

1.3 Les débouchés professionnels et les métiers de la licence SHS, mention Sciences de l'éducation

La licence SHS mention Sciences de l'éducation prépare aux métiers du secteur de l'éducation, de la formation, du travail social, de la médiation, de la culture, de l'aide spécialisée, de l'animation ou de l'éducation pour la santé.

Les débouchés

Masters en Sciences de l'éducation, en sciences sociales, de l'enseignement 1^{er} ou 2nd degré.

Licences professionnelles : accompagnement social, métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle, formation compétences emplois.

Tous les concours de la Fonction Publique ouverts à Bac+3.

Les métiers accessibles

- les métiers de l'enseignement (professorat des écoles, conseiller principal d'éducation (CPE)...)
 - les métiers de la formation (formateur d'adultes, concepteur de formation et de supports pédagogiques en entreprises ou centres de formation, responsable de la formation continue...)
- les métiers de l'éducation populaire (Responsable d'institutions de l'éducation populaire, animateur socioculturel, accompagnement éducatif...)
- les métiers de l'insertion et de l'intervention sociale (agent d'insertion dans une structure de l'économie sociale et solidaire, éducateur-trice en milieu ouvert, chef de projet...)

2. LES DISPOSITIONS GENERALES DE LA LICENCE

2.1 – Modalités de contrôle des connaissances et règles de progression dans le cursus

Consulter le texte réglementaire sur ce lien du site de l'UPEC :

[Modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes en Licence – UPEC](#)

La licence est structurée en semestres et se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Le contrôle des connaissances est organisé soit en contrôle continu soit en contrôle terminal.

Des évaluations ont lieu au cours de chaque semestre, sous différentes formes : Travaux Dirigés (TD), oraux, remise d'écrits... En fin de semestre des partiels peuvent venir clôturer les cours par des examens finaux où les étudiants ont le même examen. Une session de rattrapage est organisée à l'issue du second semestre.

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, entre les UE à l'intérieur d'un semestre et entre les semestres à l'intérieur d'une année. Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale lors des jurys qui se tiennent à l'issue de chaque semestre. Une compensation semestrielle a lieu entre les semestres 3 et 4.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés sans limitation de durée pour les réinscriptions ultérieures.

- **Ajournement avec autorisation à poursuivre (AJAP profil conditionnel)**

Dans le cas où l'étudiant n'obtiendrait pas la moyenne générale de 10 sur l'ensemble de l'année mais aurait validé l'un des deux semestres et aurait un semestre de retard avec une moyenne supérieure ou égale à 8/20, il aurait toutefois la possibilité de passer en année supérieure sous le statut d'**AJAP** (**A**journé mais **A**utorisé à **P**oursuivre.)

Il doit alors valider les matières éligibles du semestre non validé (se rapprocher de la scolarité). Pour cela, il a la possibilité de se présenter aux examens de première session en janvier et mai et/ou lors de la deuxième session en juin (session de rattrapage).

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^{ème} année si semestre 1 ou 2 non validé).

Lorsque l'emploi du temps le permet, les AJAP qui le souhaitent peuvent assister aux enseignements qu'ils doivent repasser. Attention, il peut y avoir des chevauchements d'emploi du temps entre les années. Toutefois, ils n'ont pas obligation d'assiduité dans ces enseignements. Ceci leur permet de suivre prioritairement les cours de l'année supérieure. Dans les enseignements manquants de l'année inférieure, ils doivent se présenter aux épreuves d'évaluation selon les mêmes modalités que le régime dérogatoire. Attention, il revient à l'étudiant de s'informer des dates des épreuves qu'il doit repasser, en suivant les informations sur la page scolarité en ligne de l'année inférieure ou en se renseignant auprès de la scolarité.

Le passage conditionnel entre la licence et la première année de master n'est pas autorisé.

- Redoublement

Dans le cas où l'étudiant n'obtiendrait pas la moyenne générale de 10 sur l'ensemble de l'année, il doit alors valider les matières éligibles du ou des semestre non validés (se rapprocher de la scolarité). Pour cela, il a la possibilité de se présenter aux examens de première session en janvier et mai et/ou lors de la deuxième session en juin (session de rattrapage).

2.2 – Contrôle de l'assiduité au CM et TD

Assiduité au CM et TD

L'assiduité aux travaux dirigés (TD) est obligatoire. Les étudiants doivent émarger sur une feuille de présence à chaque séance de TD.

L'assiduité aux travaux dirigés (TD) n'est pas obligatoire pour les étudiants bénéficiant d'un régime dérogatoire.

L'assiduité n'est pas contrôlée lors des cours magistraux ; cependant, Il est vivement recommandé à tous les étudiants de suivre les CM.

Absences et retards :

Absences injustifiées :

Toute absence injustifiée (ABI) entraîne la défaillance (DEF) quel que soit le statut de l'étudiant. L'ABI sera saisie au niveau de l'épreuve ; la moyenne ne sera donc pas calculée et remontera en DEF au niveau du semestre et de l'année. Dans ce cas, l'étudiant devra obligatoirement repasser l'épreuve à la session de rattrapage (session 2).

Absences justifiées et retard :

Sont reconnues comme des absences justifiées :

- o Toutes les convocations institutionnelles (judiciaire ou civile, pour cause d'examen, etc),
- o toutes celles relevant des droits liés à l'état civil (congrés liés à la naissance, au décès, etc),
- o les arrêts maladie avec certificats,
- o les rendez-vous médicaux et paramédicaux,
- o les situations indépendantes de votre volonté avec justificatif (incidents dans les transports en commun ou sur la route, urgence familiale...).

Les étudiants doivent arriver en cours et en TD à l'heure. Sont reconnus comme des retards abusifs ceux au-delà de 15 minutes après l'heure de début de l'enseignement.

La mention ABJ sera saisie au niveau de l'épreuve à la place d'une note dans les cas suivant :

- 3 absences justifiées = ABJ = 0
- 2 absences justifiées + 1 retard = ABJ = 0
- 1 absence justifiée + 3 retards = ABJ = 0
- 4 retards = ABJ = 0

- 2.3 – Rattrapage examens (session 2) et report des notes de 1^{ère} session

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les ECUE éligibles (se rapprocher de la scolarité) auxquels il se représente et se voit attribuer **la meilleure des deux notes obtenues** (entre la 1^{ère} et la 2^{ème} session) pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session. La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les ECUE auxquels il ne s'est pas représenté à la deuxième session.

– Lutte contre le plagiat

Le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI) stipule que, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée mais dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens. Le plagiat est un vol intellectuel et une fraude à un examen universitaire (sanctionnée comme telle).

En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets ; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

L'Université Paris-Est Créteil s'est dotée d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

Le plagiat peut donner lieu à une sanction et l'étudiant traduit devant la commission disciplinaire de l'université, présidée par un vice-président et composée d'enseignants, d'étudiants et de membres de l'administration, devant laquelle l'étudiant peut être défendu par un élu étudiant de son choix.

Après délibération de la commission, l'étudiant risque une sanction pouvant aller du zéro jusqu'à une interdiction d'examens ou une exclusion de l'université de quelques mois à plusieurs années.

Les cours des enseignants et thèses de doctorants diffusés sur le Net sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle. Selon l'article L112-1 du Code de la Propriété Intellectuelle (CPI).

Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (Article L 122-4 du CPI).

Des peines peuvent être également prononcées au civil et au pénal. En d'autres termes, l'étudiant est passible de dommages et intérêts (civil) et jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende (pénal).

2.5 – Régime Spécial d'Etude (RSE) – Régime dérogatoire :

Consulter le texte réglementaire :

[Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière](#)

Ce régime spécial est en particulier réservé aux étudiants salariés (qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne), aux étudiants chargés de famille, stagiaires, double-cursus, sportifs de haut niveau, artistes...).

Ces derniers pourront s'inscrire au régime dérogatoire, pour les enseignements auxquels ils ne peuvent pas assister.

Pour bénéficier du régime dérogatoire, une demande devra être effectuée **au plus tard trois semaines après le début des cours du semestre** selon les modalités précisées par la scolarité.

2.6 – Allègement de formation

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des enseignements validés antérieurement dans une autre formation. Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée.

La demande, dûment justifiée, devra être déposée au service de la scolarité de l'UFR, **au plus tard trois semaines après le début des enseignements.**

- Valorisation d'un engagement

Vous souhaitez valoriser votre engagement étudiant, consultez la procédure :

La valorisation de l'engagement étudiant à l'UPEC

2.7 – Dispositifs d'accueil et d'intégration spécifiques à la mobilité internationale

Etudiants en programmes d'échanges internationaux

Les étudiants originaires de pays européens qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres à l'UFR SESS-STAPS doivent prendre contact avec le service chargé des Relations Internationales à l'UFR SESS. Toutes les informations utiles sur ces programmes, (notamment les aides financières proposées...) peuvent être consultées sur la page web de l'université :

www.u-pec.fr

rubrique : UFR SESS-STAPS

rubrique : International.

Ces étudiants sont susceptibles de recevoir une évaluation spécifique. Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation. Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants. Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

De nombreuses opportunités à l'étranger sont également offertes aux étudiants pour :

- Partir en Europe avec le programme ERASMUS (auprès des universités partenaires de l'UFR SESS-STAPS)
- Découvrir les Etats-Unis avec le programme MICEFA
- Effectuer un stage dans le monde entier
- Acquérir une expérience professionnelle internationale dans le cadre d'un assistantat de langue.

Contact et informations à l'UFR SESS-STAPS :

Bureau 605 – 01 45 17 44 75

adresse mail : international-sess.staps@u-pec.fr

2.8 – Service des stages

Contact et informations à l'UFR SESS-STAPS :

Bureau 603 – 01 45 17 44 38

adresse mail : soip.sess-staps@u-pec.fr

2.9 – Règles de la communication par mail

- Communication par courrier électronique : règles de forme

Lorsque vous envoyez un mail, vous demandez une information, un renseignement à une *personne* par courrier électronique. **Il convient donc de respecter les règles de forme suivantes :**

« Bonjour Madame / Monsieur (précisez le nom),
Je souhaiterais s'il vous plait savoir (pourquoi j'écris)...
Pas d'abréviation, des majuscules pour débiter et de la ponctuation.
Bien cordialement,

Prénom + Nom + Groupe »

Avant envoi, vous veillerez à relire votre message pour éliminer les abréviations et les erreurs d'orthographe.

- **S'organiser pour une efficacité optimale : étudiant-délégué de groupe**

Objectif : ne pas être « noyé » sous les mails...

- Choisir avec chaque délégué de groupe le jour d'envoi des mails ;
- Ecrire ses questions à son délégué de groupe – qui centralise toutes les demandes du groupe ;
- Le délégué écrit à l'enseignant ou à la scolarité (**et met le responsable L2 – Mme Amach en copie**) ;
- L'enseignant répond au délégué.

Communication aller : Etudiant > Délégué de groupe > Enseignant ou scolarité (+ Mme Amach)

Communication retour : Enseignant ou scolarité > Délégué de groupe > Etudiants

Toute information peut ainsi être utile à tout le groupe.

Pas de mails le week-end : disciplinons-nous et écrivons du lundi au samedi (12h).

- **Les urgences :**

Les urgences, par définition, ne concernent pas les notes, les salles, les horaires, les adresses les lieux de cours...

Mais ce qui est vital, et relève de l'hébergement d'urgence, de la santé, des accidents de la vie, des faits de violence (...) :

- Écrire un mail mentionnant le caractère urgent, conjointement à : direction.departement-sess@u-pec.fr (directeur du département SESS), à Mme Heller (directrice des études pour SESS) et Mme Amach (responsable de la L2).
- Prévenir Mme Amach

- **Contacts utiles**

Pour rappel :

- Tous les mails des interlocuteurs **enseignants et administratifs** de l'UPEC se composent ainsi : **prenom.nom@u-pec.fr**
- Tous les mails des interlocuteurs **étudiants** de l'UPEC se composent ainsi : **prenom.nom@etu.u-pec.fr**

Listes des contacts utiles :

direction.departement-sess@u-pec.fr (directeur du département SESS)

Delphine Heller (directrice des études du département SESS) : delphine.heller@u-pec.fr

Lissia Amach (responsable de la L2 SEF) : farida.amach@u-pec.fr

II. / LA LICENCE SCIENCES DE L'EDUCATION A L'UPEC

3. LES MODALITES D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

La réunion de rentrée obligatoire

Se tiendra le mardi 1^{er} septembre 2026 à 10h00

UFR SESS-STAPS
Bâtiment La Pyramide – Salle 105
80, avenue du Général de Gaulle
94000 CRETEIL

(Métro Créteil l'Echat ligne 8)

Reprise des cours

Le jeudi 3 septembre 2026 (selon groupe)
et selon emplois du temps mis en ligne :

[Licence 2 Sciences de l'Éducation: Informations scolarité - Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps](#)

L'inscription pédagogique obligatoire tous parcours

(Inscription sur le semestre et choix de langue, anglais ou espagnol / choix du groupe pour le parcours EE)
pourra être effectuée à partir du 1^{er} septembre à 14h00
(en ligne via l'espace e- campus à l'adresse suivante :
<https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/>).

Les demandes d'inscription en régime dérogatoire par semestre se dérouleront **dès la reprise des cours de chaque semestre** et au plus tard **3 semaines** après cette reprise via un formulaire mis en ligne sur la page de scolarité, délai de rigueur.

4. S'INFORMER, SUIVRE ET VIVRE SA SCOLARITE

4.1 – Le calendrier de la licence 2026/2027

- Plannings des 1^{er} et 2nd semestres : dates de congés, périodes d'examens.

PLANNING DU 1^{ER} SEMESTRE (Semestre 3)

Semaine 36	du lundi 31 août	au	samedi 05 septembre 2026
Semaine 37	du lundi 07 septembre	au	samedi 12 septembre 2026
Semaine 38	du lundi 14 septembre	au	samedi 19 septembre 2026
Semaine 39	du lundi 21 septembre	au	samedi 26 septembre 2026
Semaine 40	du lundi 28 septembre	au	samedi 03 octobre 2026
Semaine 41	du lundi 05 octobre	au	samedi 10 octobre 2026
Semaine 42	du lundi 12 octobre	au	samedi 17 octobre 2026
Semaine 43	du lundi 19 octobre	au	samedi 24 octobre 2026

Semaine 44 **CONGÉS D'AUTOMNE**

Semaine 45	du lundi 02 novembre	au	samedi 07 novembre 2026
Semaine 46	du lundi 09 novembre	au	samedi 14 novembre 2026
Semaine 47	du lundi 16 novembre	au	samedi 21 novembre 2026
Semaine 48	du lundi 23 novembre	au	samedi 28 novembre 2026
Semaine 49	du lundi 30 novembre	au	samedi 05 décembre 2026
Semaine 50	Semaine de Révisions		
Semaine 51	Début des examens du semestre session 1 (+Semaine 1- après les congés de décembre)		

CONGÉS DE FIN D'ANNEE

Du Vendredi 18 décembre 2026 au soir au lundi 4 janvier 2027 matin (reprise)

EXAMENS du 1^{er} SEMESTRE

Semaines 51 et 1 (du lundi 14 décembre au vendredi 18 janvier 2026 puis du lundi 04 janvier au vendredi 08 janvier 2027)

JURY/RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE

En semaine 6 (Entre le lundi 8 et le vendredi 12 février 2027)

CONSULTATIONS DES COPIES PARTIELS

Après le jury

PLANNING DU 2^{ème} SEMESTRE (Semestre 4)

Semaine 02	du lundi 11 janvier	au	samedi 16 janvier 2027
Semaine 03	du lundi 18 janvier	au	samedi 23 janvier 2027
Semaine 04	du lundi 25 janvier	au	samedi 30 janvier 2027
Semaine 05	du lundi 1 ^{er} février	au	samedi 06 février 2027
Semaine 06	du lundi 08 février	au	samedi 13 février 2027

Semaine 07 **CONGÉS D'HIVER**

Semaine 08	du lundi 22 février	au	samedi 27 février 2027
Semaine 09	du lundi 1 ^{er} mars	au	samedi 6 mars 2027
Semaine 10	du lundi 8 mars	au	samedi 13 mars 2027
Semaine 11	du lundi 15 mars	au	samedi 20 mars 2027
Semaine 12	du lundi 22 mars	au	samedi 27 mars 2027
Semaine 13	du mardi 30 mars	au	samedi 3 avril 2027

Semaine 14 **CONGÉS DE PRINTEMPS**

Semaine 15	du lundi 12 avril	au	samedi 17 avril 2027
------------	-------------------	----	----------------------

Semaine 16 Semaine de Révisions

EXAMENS du 2nd SEMESTRE

Semaine 17 et 18 (du lundi 26 avril au mercredi 5 mai 2027)

STAGE

Semaine 19 : du lundi 10 mai au vendredi 14 mai 2026

JURY/ RESULTATS DU SECOND SEMESTRE

En semaine 22 (Entre le 31 mai et le 4 juin 2027)

CONSULTATIONS DES COPIES PARTIELS

Après le jury

SESSION RATTRAPAGE, POUR LES PREMIER ET SECOND SEMESTRES

Semaines 24, 25 et 26 (du 14 juin au 2 juillet 2027)

JURY/ RESULTATS DE RATTRAPAGE

Semaine 27 (Entre le 5 et le 9 juillet 2027)

4.2 – S'informer, suivre et vivre sa scolarité à l'UPEC

➤ 4.2.1- Coordonnées et horaires d'accueil du service de la scolarité.

Pour toute demande administrative, les étudiants peuvent s'adresser à leur gestionnaire de scolarité **au 6^{ème} étage bureau 612** auprès de : Mme Odyé : ingrid.odye@u-pec.fr ou en appelant le 01.45.17.44.10

HORAIRES D'ACCUEIL DES ETUDIANTS PAR LA SCOLARITE

(Sous réserve de modifications)

LUNDI	9H30- 12H45	14H -16H45
MARDI	TRAVAIL A DISTANCE	
MERCREDI	9H30- 12H45	14H -16H45
JEUDI	9H30- 12H45	14H -16H45
VENDREDI	9H30- 12H00	14H -16H45

Adresse postale de la scolarité

Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)
UFR SESS-STAPS
Bâtiment La Pyramide - Bureau 612
80, avenue du Général de Gaulle
94009 CRETEIL CEDEX

➤ 4.2.2- Coordonnées de la responsable pédagogique de la licence 2

Responsable pédagogique de la L2 :

Mme Amach : farida.amach@u-pec.fr

➤ 4.2.3- Informations sur l'organisation de la scolarité des étudiants : affichage mural et information en ligne : planning de cours, numéros des salles de cours, examens

Les étudiants peuvent prendre connaissance de toute information concernant l'organisation de leur scolarité en **consultant quotidiennement** la page scolarité en ligne réservée à la Licence 2 pour des informations sur : l'emploi du temps, l'absence des enseignants, le déplacement ou le report de cours, les modifications d'emplois du temps...

Pour consulter ces informations en ligne :

Site de l'université (www.u-pec.fr).

Cliquez ensuite sur **Facultés Ecoles et instituts** et choisissez
UFR Sciences de l'éducation, sciences sociales et STAPS.

Puis, dans l'onglet **Scolarité** cliquez sur **Licence SESS** et enfin sur **L2 SESS.**

<http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/licence-sess/l2-sess/>

Cette page consacrée à la licence est mise à jour en permanence et en temps réel, il est important de la consulter quotidiennement.

Les emplois du temps du premier semestre seront mis en ligne sur le site internet début septembre.

Des affichages hebdomadaires seront également présents en face du bureau 612 pour consulter les salles de cours, si nécessaire.

Pour consulter **le fichier PDF** « Emploi du temps », regarder dans la rubrique « **Documents utiles** » sur la page de **scolarité** (marge en à droite sur poste ordinateur fixe, en bas sur smartphone- Cf. capture d'écran ci-après).

NB : les semaines qui sont indiquées dans l'emploi du temps sont les semaines du calendrier civil.

Attention : Les amphithéâtres et les salles de cours ne sont pas indiqués directement dans l'emploi du temps (PDF) mais consultables en ligne via le lien suivant (suivre les indications de connexion) :

<https://mon-edt.u-pec.fr/direct/>

- Une fois connecté, développer l'arborescence :
 ➔ **Groupes > UFR SESS – STAPS > UFR SESS > A – SESS FORMATION INITIALE > Licence 2 Sciences de l'Éducation > L2 TOUS LES GROUPES > L2 EE / ou L2 ISIF > Cliquer sur le groupe concerné.**
 Pour consulter les salles des langues étrangères, ouvrir l'arborescence « Langues » sous Licence 2 Sciences de l'Éducation.

Il n'y a pas d'amphithéâtre à la pyramide. Les cours magistraux se tiennent donc dans les différents sites de l'UPEC. Sauf exceptions, les TD se déroulent dans les salles de la pyramide. Le 1^{er} chiffre du numéro de la salle correspond à l'étage : exemple salle 306 : salle située au 3^{ème} étage de la Pyramide.

➤ **4.2.4 – Les examens**

Les calendriers détaillés des examens sont communiqués par voie d'affichage 15 jours avant le début des épreuves.
[Le règlement des examens, disponible sur le site Internet de l'université informe des règles](#), votées par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), auxquelles les étudiants doivent se soumettre.

➤ **4.2.5 – Proclamation des résultats des examens**

À l'issue de la commission de jury, **les résultats des examens** sont mis en ligne sur le site Internet de l'UPEC, via l'espace e-campus. Aucun résultat n'est transmis par téléphone

4.3 Vivre sa scolarité : Les services à la disposition des étudiants

Les étudiants peuvent avoir accès à une **salle de documentation** située au 6^{ème} étage (salle n°604) contenant 18 places dont l'aménagement favorise la convivialité.

[Service de documentation - Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps](#)

D'autres salles sont à la disposition des étudiants à La Pyramide :

Des salles mutualisées sont accessibles à l'ensemble des étudiants de la Pyramide :

-Salle 215 bis : salle de travail comprenant 20 places

-Les **salles de cours du 3e étage** seront ouvertes de 8h à 18h30 tous les jours sauf le samedi. Vous trouverez chaque matin à l'entrée du hall de la Pyramide la programmation des enseignements de la journée. Ces salles vous seront donc accessibles en dehors des créneaux réservés pour le cours aux fins exclusives d'**étude individuelle** et de **travail de groupe**. La restauration n'y sera pas autorisée.

Pour la restauration deux options sont offertes aux étudiants :

- **le restaurant universitaire de l'UFR de Droit** situé 83-85 avenue du Général de Gaulle (Voir plan page 20). Ouvert aux étudiants de SESS, le temps de trajet est d'environ 5 minutes à pied depuis La Pyramide.

- Les salles **103** et **104** situées au RDC du site Pyramide seront ouvertes entre **12h30 et 13h30**, afin que vous puissiez y installer le **temps du déjeuner**, en complément du Foyer/Cafétéria du CROUS situé au même étage. L'agencement de ces salles devra cependant être respecté, les tables non déplacées et les déchets déposés dans les poubelles disposées à cet effet. Ces salles devront être libérées avant la reprise des cours. Une prestation de ménage sera assurée également avant 13h30

4.4 - Contacter les enseignants de la licence

Chaque enseignant en poste possède un **bureau situé au 7^{ème} étage** ainsi qu'un casier dans la salle des professeurs (salle 704). Les noms sont indiqués sur chaque casier. Les enseignants vacataires possèdent un **casier** dans la salle des professeurs. La transmission de leurs coordonnées aux étudiants relève de leur décision.

ACOTCHOU Florent	florent.acotchou@u-pec.fr
ADANE	yahia.adane@u-pec.fr
ALLEN Adriana	adriana.allen@u-pec.fr
ALIX Sébastien-Akira	sebastien-akira.alix@u-pec.fr
ALONSO- FERNANDEZ Begoña	begona.alonso-fernandez@u-pec.fr
AMACH Lissia	farida.amach@u-pec.fr
ANANI Fatima	fatima.anani@u-pec.fr
ARGOUD Dominique	argoud@u-pec.fr
BEGOT	anne-cecile.begot@u-pec.fr
BERNARD Anne	anne.bernard@u-pec.fr
BIGAY Michael	michael.bigay@u-pec.fr
CAPET-DOLO Franck	franck.capet-dolo@u-pec.fr
CHINEAU Corentin	corentin.chaineau.ext@u-pec.fr
CHARLES Charlene	charlene.charles@u-pec.fr
CHAUVEL Séverine	severine.chauvel@u-pec.fr

DALMASSO Véronique	veronique.dalmasso@u-pec.fr
DEJEANS Louise	louise.dejeans@u-pec.fr
DELPIERRE Loïc	loic.delpierre@u-pec.fr
DOS SANTOS SILVA Marta	marta.dos-santos-silva@u-pec.fr
FRETIGNE Cédric	cedric.fretigne@u-pec.fr
GARANGER Sophie	sophie.garanger@u-pec.fr
GRASPERGE Aline	aline.grasperge@u-pec.fr
GUERLAIN Claire	claire.guerlain@u-pec.fr
HANCZYK Stéphane	stephane.hanczyk@u-pec.fr
HELLER Delphine	delphine.heller@u-pec.fr
HERNANDEZ GAZQUEZ	juan-pablo.hernandez-gazquez@u-pec.fr
JAUNET Christophe	christophe.jaunet@u-pec.fr
KAAKOUR Noura	noura.zakaria@u-pec.fr
KILIC Aksel	aksel.kilic@u-pec.fr
KPOGBA Clotilde	clotilde.kpogba@u-pec.fr
LACROIX Sébastien	sebastien.lacroix@u-pec.fr
LAFONT Pascal	pascal.lafont@u-pec.fr
LARGILLIERE Cindy	cindy.largilliere@u-pec.fr
MADIOT Clarisse	clarisse.madiot@u-pec.fr
MBIATONG Jérôme	jerome.mbiatong@u-pec.fr
MENDEL GUEI Pierre	pierremendel.guei@u-pec.fr
MONTANDON Frédérique	frederique.montandon@u-pec.fr
MOURLON Florence	florence.mourlon@u-pec.fr
OLLER Anne-Claudine	anne-claudine.oller-naudet@u-pec.fr
OUAHHOU Abdelillah	Abdelillah.ouahhou@u-pec.fr
POUJADE Thomas	thomas.poujade.ext@u-pec.fr
RAPAPORT Lorrain	lorrain.rapaport@u-pec.fr
ROBIN Pierrine	pierrine.robin@u-pec.fr
SAGUER Rachid	rachid.saguer@u-pec.fr
SAVARD Nathalie	nathalie.savard@u-pec.fr
SEMENOWICZ Philippe	Philippe.semenowicz@u-pec.fr
VENTURA Chantal	chantal.ventura@u-pec.fr
VERTEL Sylvain	sylvain.vertel.ext@u-pec.fr
ZAKARIA Noura	noura.zakaria@u-pec.fr
ZILBERSCHLAG Alain	alain.zilberschlag@u-pec.fr

4.5 - Plan d'accès aux différents sites



6 LE PROGRAMME DE LA LICENCE : UE ET ECUE

SEMESTRE 3

UE 9 – Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation

ECUE 9.1 Normes et déviations	16 h CM – 14 h TD
ECUE 9.2 MOOC EDD + écologie dans le champ éducatif	30 h TD (10h+20h distanciel)
ECUE 9.3 Education populaire	16 h CM – 14 h TD
ECUE 9.4 Approches didactiques et pédagogiques	16 h CM – 14 h TD

UE 10 – Analyser, construire et contextualiser son intervention

ECUE 10.1 Empowerment through Cross-cultural dialogue, Human connections and openness	16 h TD
ECUE 10.2 Langue vivante	20h TD

UE 11 – Se repérer et évoluer dans des environnements institutionnels et professionnels

ECUE 11.1 Système d'éducation et de formation comparé	16h CM
---	--------

UE 12 – Mobiliser les savoirs fondamentaux (*Parcours Education et Enseignement*)

ECUE 12.1 Culture littéraire et artistique	18 h TD
ECUE 12.2 E.P.S.	18h TD
ECUE 12.3 Développer des outils	12h CM

UE 12 – Concevoir, mettre en place et évaluer un projet éducatif et/ou des actions sociales (*Parcours CPE / Parcours Intervention sociale*)

ECUE 12.1 Politiques éducatives – Lien famille école	20 h TD
ECUE 12.2 Enfances et jeunesses	20 h TD

UE 13 – Utiliser des pratiques pédagogiques spécifiques (*Parcours Education et enseignement*)

ECUE 13.1 Menu de spécialisation	18 h TD
----------------------------------	---------

UE 13 – Accompagner les adolescents dans leur environnement (*Parcours CPE*)

ECUE 13.1 Métiers de l'éducation	18 h TD
ECUE 13.2 Psychologie de l'adolescent	18 h TD

UE 13 – Connaître des publics spécifiques et leurs environnements (*Parcours Intervention sociale*)

ECUE 13.1 Développement de l'individu et éducation	18 h TD
ECUE 13.2 Socialisation juvénile et conduites à risques	18 h TD

SEMESTRE 4

UE 14 – Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation

ECUE 14.1 Genre et parcours sexuels	16 h CM – 14 h TD
ECUE 14.2 Introduction à la démarche de recherche 1	12 h CM

UE 15 – Analyser, construire et contextualiser son intervention

ECUE 15.1 Langue vivante	20 h TD
ECUE 15.2 Enquêtes	18 h TD (+ 12h terrain)

UE 16 – Se repérer et évoluer dans des environnements institutionnels et professionnels

ECUE 16.1 UE d'ouverture	18 h TD
ECUE 16.2 Système d'éducation de formation en France	16 h CM
ECUE 16.3 Approche juridique de l'éducation et du social	12 h CM
ECUE 16.1 Stage	

UE 17 – Mobiliser les savoirs fondamentaux (*Parcours Education et Enseignement*)

ECUE 17.1 Français	18 h TD
ECUE 17.2 Mathématiques	18 h TD
ECUE 17.3 Histoire géographie	18 h TD
ECUE 17.4 Sciences et technologie	
	18 h TD

UE 17 – Concevoir, mettre en place et évaluer un projet éducatif et/ou des actions sociales (*Parcours CPE / Parcours Intervention sociale*)

ECUE 17.1 Connaissances et analyse des contextes institutionnels	20 h TD
ECUE 17.2 Dispositifs et acteurs socio-éducatif	20 h TD
ECUE 17.3 Méthodologie de projet	18 h TD

UE 18 – Utiliser des pratiques pédagogiques spécifiques (*Parcours Education et Enseignement*)

ECUE 18.1 Menu de spécialisation	18 h TD
----------------------------------	---------

UE 18 – Accompagner les adolescents dans leur environnement (*Parcours CPE*)

ECUE 18.1 Climat scolaire et victimisation	18 h TD
ECUE 18.2 Préprofessionnalisation	18 h TD

UE 18 – Connaître des publics spécifiques et leurs environnements (*Parcours Intervention sociale*)

ECUE 18.1 Protection de l'enfance	18 h TD
ECUE 18.2 Handicap et inclusion	18 h TD

N.B. : Les enseignants distribueront pendant leurs enseignements des plans de cours, des bibliographies et des textes.

Pour certains enseignements **quelques CM et TD sont en ligne** et sont donc entièrement accessibles sur la **plate-forme EPREL (Espace Pédagogique de Ressources en Ligne)**.

Certains enseignants mettent aussi en ligne sur EPREL des documents et ressources relatifs à leurs cours. Le **mode d'emploi d'EPREL est disponible sur le site de l'université (voir page d'accueil)**. Il est donc conseillé aux étudiants de consulter régulièrement la plateforme EPREL et leur messagerie UPEC. Aucun polycopié de cours n'est édité. Il appartiendra à tout étudiant empêché de suivre les cours de se les procurer auprès de ses camarades.

PREMIER SEMESTRE

- S3 -

- UE 9 : Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation
- UE 10 : Analyser, construire et contextualiser son intervention
- UE 11 : Se repérer et évoluer dans des environnements institutionnels et professionnels
- UE 12 : Mobiliser les savoirs fondamentaux (*Parcours Education et enseignement*)
- UE 12 : Concevoir, mettre en place et évaluer un projet éducatif et/ou des actions sociales (*Parcours CPE/ Parcours intervention sociale*)
- UE 13 : Utiliser des pratiques pédagogiques spécifiques (*Parcours Education et Enseignement*)
- UE 13 : Accompagner les adolescents dans leur environnement (*Parcours CPE*)
- UE 13 : Connaître des publics spécifiques et leurs environnements (*Parcours Intervention sociale*)

Enseignant responsable : Louise Déjeans

Intervenants TD : Clarisse Madiot, Margot Legal et Louise Déjeans

Nombre d'heures : 16h CM / 14h TD

ECTS : 3

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC : Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation

Compétences de l'enseignement :

Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française

Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet

Développer une argumentation avec esprit critique

CONTENUS

La régulation des comportements déviants est un enjeu important des professions (enseignement et travail social) considérées par les étudiant-e-s de la licence Sciences de l'éducation. Le cours a pour objectif d'acquérir une compréhension sociologique de la déviance à travers l'étude de théories explicatives du phénomène.

Partant de cas concrets (comme le décrochage scolaire, l'usage de drogues, la délinquance, etc.), il s'agira de saisir le caractère social de la production de ces comportements et de leur sédimentation en statut (« déviant », « drogué », etc.). À travers le concept d'étiquetage, une attention particulière sera portée sur le rôle ambivalent que jouent des institutions comme l'école ou la prison dans la production sociale de la déviance alors même qu'elles se pensent comme garantes de l'ordre social et du respect des normes.

Les travaux dirigés permettent notamment aux étudiant-es de travailler activement des textes classiques et contemporains, de les discuter, d'engager des débats en cours et d'étayer leur argumentation tant à l'écrit qu'à l'oral.

BIBLIOGRAPHIE

BECKER, H., *Outsiders: études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985[1965]

DARMON Muriel, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, Paris, La Découverte, 2008

GOFFMAN, E., *Stigmate : les usages sociaux du handicap*, Paris, Minuit, 1975 [1963]

OGIEN, A., *Sociologie de la déviance*, Paris, Armand Colin, 1995

MOHAMMED Marwan, *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, Paris, PUF, 2015

EVALUATIONS

Régime général :

50% évalué en contrôle continu (40% écrit ; 10% oral individuel)

50% évalué en contrôle terminal (devoir sur table individuel de 1h) pendant la session 1 d'examens

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit (devoir sur table individuel de 1h)

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens : 100 % écrit (devoir sur table individuel de 1h)

UE 9
ECUE 9.2

Transition Écologique et Développement Soutenable (TEDS) – Ecologie dans le champ éducatif

Enseignant responsable : Lissia AMACH

Intervenants TD : Gabrielle Malahieude

Nombre d'heures : 20h MOOC + 10hTD

ECTS : 3

COMPETENCES TRAVAILLÉES

C1 : Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation

- Comprendre les principaux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans leurs dimensions environnementales, sociales, économiques et politiques.
- Développer une pensée critique et systémique face aux enjeux contemporains.
- Identifier les liens entre transition écologique, justice sociale et pratiques professionnelles.
- Concevoir des pistes d'action adaptées à son futur champ professionnel.
- Développer des compétences d'argumentation, de communication orale et écrite autour des enjeux TEDS.
- Travailler en collaboration et développer une posture réflexive.

CONTENUS

L'enseignement articule une **formation en ligne de 20 heures** (MOOC TEDS) et **10 heures de travaux dirigés** d'accompagnement (2 heures toutes les deux semaines).

Le **MOOC** permet aux étudiant.e.s d'acquérir un socle commun de connaissances sur les enjeux contemporains de la transition écologique et du développement durable : changement climatique, biodiversité, limites planétaires, ressources, alimentation, santé, justice environnementale, politiques publiques et responsabilités individuelles et collectives.

Les **travaux dirigés** prolongent les apprentissages du MOOC à travers des pédagogies actives et participatives (jeux pédagogiques, ateliers collaboratifs, débats, études de cas). Ils favorisent l'analyse critique, l'intelligence collective et l'appropriation des enjeux de transition dans une perspective professionnelle propre à chaque parcours.

TD parcours Éducation et Enseignement (EE) : Appropriation des enjeux de la transition écologique dans les pratiques pédagogiques et la conception de projets éducatifs favorisant le développement de compétences citoyennes.

TD parcours Coordination Éducative (CPE) : Mise en œuvre des enjeux de la transition écologique dans les établissements scolaires à travers la conduite de projets, la mobilisation des acteurs et l'engagement des élèves.

TD parcours Intervention sociale en direction de l'enfance et de la jeunesse : Mobilisation des enjeux de la transition écologique dans les pratiques d'accompagnement éducatif et social auprès des enfants et des jeunes.

BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie complète est accessible directement dans le MOOC.

EVALUATIONS

Régime général :

Contrôle continu : 80 % Évaluation écrite et 20 % Évaluation orale

Régime dérogatoire :

Épreuve écrite sur table d'une heure pendant la session 1 d'examens.

Rattrapage :

Épreuve écrite sur table d'une heure pendant la session 2 d'examens.

Enseignant responsable : Aline Grasperge

Intervenants TD : Yahia Adane, Aline Grasperge

Nombre d'heures : 16h CM / 14h TD

ECTS : 3

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC 1 : Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation

Compétences de l'enseignement :

COMPETENCES TRANSVERSALES

Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française

COMPETENCES SPECIFIQUES

Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet

Développer une argumentation avec esprit critique

Mobiliser les principaux concepts de différentes approches

Situer les acteurs dans leurs contextes, leurs interactions et vis-à-vis des enjeux de ces interactions

CONTENUS

L'éducation populaire est un courant d'idées qui concourt à construire des alternatives éducatives, économiques, sociales et politiques à travers un ensemble de valeurs fondamentales qui contribuent à la modification des rapports sociaux et à l'émancipation civique et intellectuelle des individus et des groupes. On associe généralement ses origines à la Révolution française et plus précisément aux réflexions de Nicolas de Condorcet dans un discours fondateur d'avril 1792, dans lequel il présente un projet de réforme du système éducatif.

Dans la charte de l'éducation populaire (CNAJEP, 2005), elle est définie comme « un projet politique » (p. 2), « une vision fondamentalement politique des rapports de savoirs concernant la vie en société » (p. 3). Elle vise à permettre au plus grand nombre d'accéder à la connaissance, de s'épanouir, d'agir collectivement en prenant la parole dans des groupes et de trouver la place de citoyen-ne qui revient à chacun-e. Elle se réclame « à la fois d'un idéal d'émancipation et de pratiques associatives de formation du citoyen ancrées dans des cadres collectifs » (Porte, 2019). Plus précisément, Laurent Besse (2010, p. 270), propose de définir l'éducation populaire comme une « action éducative qui prétend toucher principalement les milieux populaires et qui entend agir sur l'individu hors de l'école pour transformer la société ». Toujours est-il que les définitions peinent à rendre compte de la diversité et de la complexité des pratiques de l'éducation populaire, dont les actions se matérialisent aujourd'hui dans différents espaces, à l'intersection de plusieurs champs, tels que le secteur social, les loisirs, la culture et l'École (Lebon, 2020).

Les cours magistraux (CM) visent à revenir sur les éléments fondateurs de l'éducation populaire et sur ses évolutions afin de mieux éclairer les enjeux socio-éducatifs actuels. Dans un monde en pleine mutation où chaque personne réinterroge sa place dans la société, le réinvestissement des citoyen-nés dans une dynamique collective au service de la transformation sociale suppose de revenir aux valeurs fondatrices de l'éducation populaire afin de retrouver des sources d'inspiration pour mieux s'adapter aux nouveaux modes d'intervention sociale et aux défis actuels. Il s'agira notamment de revenir sur le lien organique entretenu avec l'institution scolaire depuis la fin du XIX^e siècle.

Pour l'ensemble des parcours (EE, CPE et intervention éducative), une réflexion sera menée lors des séances de travaux dirigés (TD) sur les actions mises en œuvre par les structures relevant du secteur de l'éducation populaire, notamment dans le cadre des politiques d'éducation territorialisée. Il s'agit de questionner son rôle et sa place aujourd'hui, notamment à l'ère des politiques partenariales invitant l'ensemble des acteur-rices éducatif-ves à agir de concert pour la réussite éducative des enfants et des jeunes.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Besse, L. (2023). À côté de l'école : école et éducation populaire en France depuis la fin du XIXe siècle. *Histoire de l'éducation*, 160(2), 9-41. <https://doi.org/10.4000/histoire-education.8698>
- Besse, L. (2010). Éducation populaire. Dans C. Delporte, J.-Y. Mollier et J.-F. Sirinelli (éds.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine* (pp. 270-271). Presses universitaires de France.
- Besse, L., Chateigner, F. et Ihaddadene, F. (2017). L'éducation populaire, *Savoirs*, 42(3), 11-49. <https://doi.org/10.3917/savo.042.0011>.
- Bourrieau, J. (2001). *L'éducation populaire réinterrogée*. L'Harmattan.
- Cacérés, B. (1964). *Histoire de l'éducation populaire* (Coll. Peuple et culture, no 16). Éditions du Seuil.
- CNAJEP (Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire) (2005), *Charte de l'éducation populaire*
- Corond, M., & Restoin, A. (dir.). (2009). *Éducation populaire, enjeu démocratique : défis et perspectives*. L'Harmattan.
- Lebon, F. (2020). *Entre travail éducatif et citoyenneté : l'animation et l'éducation populaire*. Champ social.
- Mignon, J.-M. (2007). *Une histoire de l'éducation populaire*. La Découverte.
- Netter, J. (2021). Entre éducation populaire et scolaire, une histoire croisée des acteurs de l'école. *Agora débats/jeunesses*, 89(3), 39-52.
- Porte, E. (2019). *L'éducation populaire en France*. Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).

EVALUATIONS

Régime général :

50% en contrôle continu (30% un devoir écrit sur table individuel. 20% un travail écrit en groupe, l'ensemble correspondant à une note moyenne finale)

50% contrôle terminal : épreuve de 1h30. Devoir sur table lors de la première session d'examens du 1er semestre (semestre 3).

Régime dérogatoire : Épreuve de 1h30. Devoir sur table lors de la première session d'examens du 1er semestre (semestre 3).

Rattrapage : Épreuve écrite d'une heure lors de la deuxième session d'examens de 2^e session.

Enseignant responsable : Frédérique Montandon

Intervenants TD : Noura Zakaria, Lucia Manzione, Frédérique Montandon

Nombre d'heures : 16 h CM / 14 h TD

ECTS : 3

COMPETENCES TRAVAILLÉES

Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet. Développer une argumentation avec esprit critique. Décrire un fait éducatif dans son contexte et mobiliser les principaux concepts des différentes approches, permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif. Analyser des situations éducatives en référence aux concepts et outils du cours. Adopter une posture distanciée et critique face à une situation éducative ou formative.

Identifier, caractériser et comparer différentes méthodes pédagogiques, notamment les approches traditionnelles, les pédagogies actives et les approches constructivistes, afin d'en analyser les fondements, les modalités de mise en œuvre et les effets sur les situations d'enseignement-apprentissage.

Repérer, dans une situation éducative ou formative, les conceptions de l'apprentissage sous-jacentes, en interrogeant la place accordée à l'apprenant, le rôle de l'enseignant ou du formateur, les formes d'activité proposées, ainsi que les modalités de transmission, de coopération et de construction des savoirs.

CONTENUS

Les cours magistraux visent à introduire les principales notions permettant de comprendre et d'analyser les situations d'enseignement-apprentissage à partir d'approches pédagogiques et didactiques. Ils permettront d'aborder la distinction entre pédagogie, didactique et apprentissage (triangle pédagogique de Jean Houssaye ; triangle didactique et place centrale du savoir dans les situations d'enseignement ; notion de transposition didactique ; apports des approches socio-constructivistes ; oppositions centrales des histoires des idées pédagogiques). Il s'agit de comprendre que toute pratique éducative engage des choix relatifs aux savoirs, aux dispositifs, aux relations pédagogiques, aux finalités éducatives et aux conceptions de l'apprentissage. Les TD visent à faire des liens entre apports théoriques du CM et analyse de situations éducatives.

BIBLIOGRAPHIE

Altet, M. (2013). *Les pédagogies de l'apprentissage*. Presses universitaires de France.

Astolfi, J.-P. (1997). *L'erreur, un outil pour enseigner*. ESF.

Chevallard, Y. (1985). *La transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné*. La Pensée Sauvage.

Houssaye, J. (2014). *Le triangle pédagogique. Les différentes facettes de la pédagogie*. ESF.

Develay, M. (1992). *De l'apprentissage à l'enseignement*. ESF.

Meirieu, P. (1987). *Apprendre... oui, mais comment*. ESF.

Reuter, Y., Cohen-Azria, C., Daunay, B., Delcambre, I. & Lahanier-Reuter, D. (2013). *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*. De Boeck.

EVALUATIONS

Régime général :

Contrôle continu : TD 50%

Ecrit pendant la session 1 d'examens 50%, durée 1H30

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit (partiel fin de semestre), durée 1H30

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens : 100 % écrit, durée partiel 1H30

UE 10
ECUE 10.1

Empowerment through Cross-cultural dialogue, Human connections and Openness (ECHO)

Enseignant responsable : L. Amach, M. Bigay, D. Heller

Intervenants TD : L. Amach, M. Bigay, D. Heller

Nombre d'heures : 16H TD

ECTS : 2

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C2 : Analyser, construire et contextualiser son intervention

Développer sa sensibilité et ses compétences interculturelles

Développer ses compétences relationnelles

Comprendre l'éducation émotionnelle et l'importance du corps dans les apprentissages et la confiance en soi

Donner du sens aux apprentissages dans un contexte international

Développer son esprit critique

Renforcer ses compétences linguistiques et ses compétences d'expression

Développer ses capacités de résolution de problèmes

CONTENUS

TD (tous parcours)

ECHO (Empowerment through Cross-cultural dialogue, Human connections and Openness) est un enseignement dispensé en anglais qui invite les étudiant.e.s à développer leurs compétences interculturelles, relationnelles et réflexives à travers une pédagogie expérientielle.

Organisé sous la forme de *workshops* obligatoires plutôt que de séances hebdomadaires, le cours alterne notamment débats mouvants, ateliers d'écritures, mises en situations, prises de parole, mises en espaces, activités collaboratives et temps de réflexion. Ces expériences permettent aux étudiant.e.s d'explorer leur rapport à autrui, de questionner leurs représentations, de développer leur capacité à dialoguer dans des contextes culturels variés et de construire une posture critique face aux enjeux éducatifs et sociétaux contemporains.

Un travail asynchrone tutoré équivalent à 2h de cours complétera les *workshops*.

BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie sélective sera fournie aux étudiant.e.s lors des *workshops*.

EVALUATIONS

Régime général :

Contrôle continu :

1 note d'écrit (70% de la note finale du semestre) : travail sur le projet du semestre et écrit sur table en fin de semestre

1 note d'oral (30%) : travail en groupe donnant lieu à une note individuelle

Régime dérogatoire :

Épreuve écrite sur table pendant la session 1 d'examens - 2h

Rattrapage :

Épreuve écrite sur table pendant la session 2 d'examens - 1h

UE 10 ECUE 10.2

Langue Vivante - ANGLAIS

Enseignant responsable : M. Bigay, D. Heller

Intervenants TD : M. Bigay, P. Guei, D. Heller

Nombre d'heures : 20H TD

ECTS : 3

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C2 : Analyser, construire et contextualiser son intervention

Acquérir une posture propice aux apprentissages et aux situations professionnelles :

- Développer sa motivation et sa confiance en soi
- Être capable de s'autocorriger
- Avoir un regard distancié sur ses compétences
- Développer sa capacité à faire de réflexivité
- Faire du lien entre ses différents apprentissages
- Travailler en groupe de façon efficace et enrichissante
- Renforcer son aisance à l'oral pour s'adresser à un public

Développer la maîtrise des différentes activités langagières.

Compréhension de l'oral : Comprendre les points principaux d'un message exprimé dans une langue usuelle, reconnaître les informations essentielles d'un message (lieu, temps, personnages, etc.), rechercher ou vérifier des informations précises, percevoir la tonalité du message ou les intentions du ou des locuteurs (compréhension de l'implicite).

Compréhension de l'écrit : Maîtriser les différentes stratégies de compréhension et savoir les verbaliser pour les transmettre à un public d'apprenants : repérer les idées principales d'un texte ainsi que les indices porteurs de sens, inférer le sens d'un mot en contexte, comprendre l'implicite en s'appuyant sur ses connaissances culturelles, etc.

Expression orale (en continu / en interaction) : Décrire une situation, une expérience ou un événement (réel ou imaginaire), exposer un point de vue de façon simple et compréhensible. Participer à des jeux de rôles (mise en situations), développer son argumentation orale, etc.

Expression écrite : S'entraîner à l'écriture d'essais d'opinion, aux écrits créatifs, etc.

Compétence culturelle : Maîtriser certains codes sociolinguistiques et spécificités culturelles des espaces anglophones

-

CONTENUS

TD (tous parcours)

Dans cet ECUE il s'agira d'une part, de continuer ce qui a été entrepris en première année et de renforcer ses compétences langagières, culturelles, sociolinguistiques et pragmatiques en vue d'une communication fluide et efficace dans la vie courante comme dans la vie professionnelle. D'autre part, les étudiants continueront de s'approprier des méthodes personnelles de travail leur permettant de développer davantage leur autonomie et leurs compétences métacognitives.

L'implication et la parole de chacun sont des éléments-clés pour que chaque étudiant(e) puisse consolider de telles compétences et les séances viseront à développer une réflexion de plus en plus approfondie sur des sujets sociétaux, notamment des questions liées à l'éducation et/ou aux problématiques de l'enfance et de la jeunesse.

Les groupes d'anglais sont composés d'étudiants venant des différents parcours de la licence. Un axe de travail visant la préparation sur le long terme aux épreuves des concours de recrutement sera mis en place, notamment via un parcours distanciel asynchrone complémentaire du cours présentiel.

Cet enseignement répond aux attendus du « cadre européen commun de référence pour les langues » (CECRL). Le niveau visé en fin de licence est B2+ pour l'ensemble des étudiant(e)s.

BIBLIOGRAPHIE

Références en grammaire anglaise :

Berland, D., (2000). La Grammaire Anglaise de l'Etudiant. Ophrys. Paris.

Murphy, R., (2019). English Grammar in Use. Cambridge University Press. 29

Dahm, R. (2024). English pictogrammar. La grammaire anglaise en infographie. Belin

Sites d'intérêt :

www.npr.org

www.bbc.co.uk/radio4/

www.nytimes.com

www.guardian.co.uk

Il est recommandé aux étudiants d'écouter régulièrement des contenus en langue anglaise (films ou séries en VO, podcasts...) sur les thématiques de leur choix ou celles abordées en classe afin de développer leurs compétences de compréhension de l'oral. De même, la lecture régulière de la presse anglophone ou de courts ouvrages en anglais permet de gagner en aisance et en rapidité en compréhension de l'écrit.

EVALUATIONS

Régime général :

100% contrôle continu :

2 évaluations à l'écrit (70% de la note finale du semestre) : compréhension de l'écrit, de l'oral, expression écrite...

1 note d'expression orale (30%) : évaluation ponctuelle + prise en compte de l'investissement oral en classe

Régime dérogatoire :

Épreuve écrite sur table pendant la session 1 d'examens - 2h

Rattrapage :

Épreuve écrite sur table pendant la session 2 d'examens - 1h

UE 10
ECUE 10.2

Langue Vivante - ESPAGNOL

Enseignant responsable : Begoña ALONSO-FERNÁNDEZ

Intervenants TD : Pablo HERNÁNDEZ-GÁZQUEZ et Begoña ALONSO-FERNÁNDEZ

Nombre d'heure : 20h TD

ECTS : 3

COMPETENCES TRAVAILLÉES

Se mettre en situation de transmission (grammaire, culture, civilisation).

Etre en capacité de susciter l'intérêt des enfants autour des questions liées à la langue espagnole et les cultures et civilisations hispaniques.

Etre capable de défendre son point de vue, d'argumenter, de s'exprimer en continu.

Savoir réagir à des situations de la vie courante et professionnelle avec spontanéité

Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet (Compétence RNCP38185BC05)

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère (Compétence RNCP38185BC03)

CONTENUS

Travail sur les structures grammaticales complexes/Nombreux exercices d'entraînement.

Mise en pratique de jeux et d'exercices d'éveil dans un cadre supposé de cours de sensibilisation à l'espagnol. Ateliers de mise en situation, de simulation : approche communicationnelle de la langue en interaction.

Présentation de projets. Travail sur le registre soutenu de la langue (écrit et oral).

La musique dans l'éducation et dans l'apprentissage des langues en particulier.

Connaissance de l'actualité socio-éducative dans le monde hispanique. Travail sur les contes, les légendes, l'imaginaire collectif, la cosmogonie, les mythes. Supports divers et variés.

BIBLIOGRAPHIE

Distribuée pendant le premier cours

EVALUATIONS

Régime général :

100 contrôle continu :

70% écrit (2 DST)

30% oral

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens :

100% écrit Épreuve sur table 2h

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens :

100 % écrit Épreuve sur table 1h

Enseignant responsable : Jérôme MBIATONG
Nombre d'heures : 16h CM
ECTS : 2

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC : C3 - Se repérer et évoluer dans des environnements institutionnels et professionnels

- Comprendre les fondements et les méthodes de l'éducation comparée comme démarche scientifique ;
- Identifier les principales logiques d'organisation des systèmes d'éducation et de formation à l'échelle internationale (structures, gouvernance, finalités, modes de régulation) ;
- Mobiliser des données comparatives internationales (OCDE, PISA, UNESCO) de manière critique et argumentée ;
- Analyser des systèmes éducatifs contrastés (Europe, Afrique subsaharienne, Amériques) sans hiérarchisation implicite ;
- Utiliser la comparaison internationale comme outil de décentrement pour mieux comprendre le système français ;
- Se situer, en tant que futur professionnel de l'éducation, dans un environnement institutionnel national traversé par des dynamiques internationales.
-

CONTENUS

Ce cours introduit les étudiants à l'éducation comparée comme discipline et comme outil de lecture du monde éducatif contemporain. La comparaison internationale n'est pas une fin en soi : elle constitue un miroir permettant de mieux comprendre les logiques, les impensés et les choix propres à notre système national. À travers l'étude de cas contrastés issus de plusieurs zones géographiques (Europe du Nord, monde anglophone, Afrique subsaharienne, Amérique latine), les étudiants développent une capacité à analyser les systèmes éducatifs dans leur complexité institutionnelle, historique et culturelle.

BIBLIOGRAPHIE

- Bloch, M. (1928, rééd. 1963). Pour une histoire comparée des sociétés européennes » in *Revue de synthèse historique*, n° 46, 16-40.
- Brottet-Aiello, C., Lincot, V., Pons, X. et Woollven, M. (2017). *A quoi sert la comparaison internationale en éducation ?* ENS Éditions.
- Chevalier, M. (2012). Ce que PISA veut dire : usages et mésusages des évaluations en éducation comparée. In *Regards croisés sur l'économie, La découverte*, n° 12, p. 65-68.
- Duru-Bellat, M. (2019). Évaluations, mesures ou classements? À propos des enquêtes PISA. *Revue française de linguistique appliquée*, vol. XXIV (1), 7-19.
- Duru-Bellat, M. et Mingat, A. (1993). *Pour une approche analytique du fonctionnement du système éducatif*. Presses universitaires de France.
- Laderrière, P. & Vaniscotte, F. (2003). *L'éducation comparée : un outil pour l'Europe*, Paris : L'Harmattan.
- Lallement, M., & Spurk, J. (éds.). (2003). *Stratégies de la comparaison internationale*. Paris: CNRS Éditions.
- Le Donné, N. (2017). L'éducation au prisme des enquêtes PISA. *Idées économiques et sociales*, 187(1), 17-26.
- Mamede, M. & Netter, J. (2018). Former pour lutter contre les inégalités. *Recherche & formation*, 87(1), 9-14.
- Martens, K., Niemann, D. & Teltemann, J. (2015). L'influence de PISA sur les politiques de l'éducation. *Administration & Éducation*, 145(1), 115-120.
- Novoa, A. and Yariv-Mashal, T. (2003). Comparative research in education: a mode of governance or a historical journey? *Comparative Education*, 39(4), 423-438. pp. OCDE (annuel). *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE*. Éditions OCDE.
- Willem, F. (1981). Sur l'utilité d'une histoire comparée des systèmes éducatifs nationaux. *Histoire de l'éducation*, (13), 29-44.

EVALUATIONS

Régime général :

100% examen terminal écrit sur table – pendant la session des examens (2h, sans document, ni appareil électronique)

L'épreuve comporte deux parties : une analyse de document institutionnel avec questions guidées (40%), et une question de réflexion argumentée mobilisant deux exemples de systèmes éducatifs étudiés en cours (60%).

Régime dérogatoire :

100% écrit individuel sur table (modalités identiques)

Rattrapage :

100% écrit individuel sur table (modalités identiques)

Enseignant responsable : Delphine Heller

Intervenants TD : D. Heller, M. Bigay, C. Guerlain, T. Poujade

Nombre d'heures : 18H TD

ECTS : 3

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C5.1 : Utiliser des pratiques pédagogiques spécifiques

Développer des compétences de lecture experte pour enseigner avec la littérature de jeunesse (décoder les implicites et la polysémie, évaluer la valeur esthétique et littéraire d'un ouvrage, évaluer le potentiel didactique d'un texte de littérature de jeunesse et imaginer des premières pistes de mise en œuvre pédagogique)

Comprendre ce que sont les compétences de lecteur et les intégrer dans une réflexion pédagogique

Comprendre ce qu'est l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) et ses enjeux pédagogiques

Développer ses compétences métacognitives en adoptant une posture réflexive sur ses propres créations d'écriture et/ou d'appropriation scénique d'un texte (par exemple : identifier comment une contrainte d'écriture créative permet d'ouvrir l'imaginaire tout en affinant sa maîtrise de la langue, afin de le transposer en classe, etc.)

CONTENUS

Découverte de plusieurs genres littéraires liés à la littérature d'enfance et de jeunesse (conte, poésie, théâtre, albums jeunesse ...) et mise en réseau avec d'autres œuvres artistiques.

Le cours permettra notamment d'aborder les points suivants :

- Éléments d'histoire littéraire permettant de comprendre ces genres ;
- Exercices de mise en voix, de mise en espace et de mise en scène, lecture expressive afin de s'appropriier les textes et pouvoir les restituer en les adressant à un « public » ;
- Lecture-compréhension de ces textes en tenant compte de leurs spécificités ;
- Approche réflexive du fonctionnement de ces genres par la pratique de l'écriture ;
- Interrogation sur ces genres, avec les outils appropriés, afin d'apprendre à les comprendre ;
- Réflexion sur la littérature du patrimoine et les réécritures contemporaines ;
- Éléments de lecture de l'image et des œuvres iconotextuelles (notamment l'album)

Le travail pourra se faire en lien avec des structures ou des événements culturels. Une démarche liée à un parcours de spectateur pourra être valorisée.

BIBLIOGRAPHIE

- Listes de référence pour le cycle 1, 2 et 3 éditées par le Ministère (site Eduscol).
- Lire ou relire certains contes (Perrault, Grimm, Andersen, contes des traditions populaires...) ainsi que d'autres œuvres jeunesse pouvant être issues des listes de référence

Ouvrages de référence :

- **Van Der Linden, S.** (2021) Tout sur la littérature jeunesse, Gallimard.
- **Prince, N.** (2010). La littérature de jeunesse : pour une théorie littéraire.
- **Siméon, J-P.** (2012) La Vitamine P, Rue du Monde.
- **Degaine, A.** (2011) Le théâtre raconté aux jeunes, Nizet.
- **Bernanoce, M.** (2006) A la découverte de cent et une pièces, Editions Théâtrales.

Pour aller plus loin :

Tauvron, C. (1999). Comprendre et interpréter le littéraire à l'école. Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle.

EVALUATIONS

Régime général :

Contrôle continu.

Un devoir écrit sur table : 70 % de la note finale de la matière

Un devoir oral de groupe (avec notation individuelle) : 30 % de la note finale de la matière

Régime dérogatoire :

Un devoir écrit sur table d'une durée de 2 heures pendant la session 1 d'examens -

Rattrapage :

Un devoir écrit sur table d'une durée de 2 heures pendant la session 2 d'examens -

Enseignant responsable : Loïc DELPIERRE

Intervenants TD : Loïc DELPIERRE, Anne BERNARD, Florence MOURLON et Aurélie TESSIER

Nombre d'heures : 18h TD

ECTS : 3

COMPETENCES TRAVAILLÉES

Mobiliser des savoirs fondamentaux sur l'enseignement de l'EPS à l'école primaire

- Être capable de définir et contextualiser l'éducation physique et sportive (EPS) comme discipline d'enseignement à l'école primaire.
- Être capable d'identifier les 4 champs d'apprentissage du programme EPS et d'y classer les APSA selon leurs caractéristiques communes.
- Être capable d'adapter l'EPS selon les cycles d'enseignement de l'école primaire.

CONTENUS

Enseignement visant à transmettre des connaissances générales, fondamentales et mobilisables sur l'enseignement de l'EPS à l'école primaire

- La définition et la spécificité de l'éducation physique et sportive (EPS) comme discipline d'enseignement à l'école primaire.
- Les différences et les complémentarités entre les activités physiques, sportives et artistiques (APSA) à l'école et le sport en club.
- L'EPS dans les programmes scolaires à l'école primaire.
- Les 4 champs d'apprentissage en EPS.
- L'EPS en maternelle.
- Un éclairage scientifique sur la spécificité des apprentissages moteurs et le développement psychomoteur de l'enfant.

Si les installations le permettent, les cours s'organiseront autour de cours théoriques et de temps de pratique

BIBLIOGRAPHIE

Cycle 1 : <https://eduscol.education.fr/cid91994/agir-s-exprimer-comprendre-a-travers-l-activite-physique.html>

Cycle 2 : <https://eduscol.education.fr/pid34151/education-physique-et-sportive.html>

Cycle 3 : <https://eduscol.education.fr/cid100041/eps.html>

EVALUATIONS

Régime général :

100% contrôle continu : 2 écrits en temps contraint (DST en TD) - 1 note moyenne finale

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens : 1 écrit en temps contraint (DST) - 2h

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens : 1 écrit en temps contraint (DST)- 2h

Enseignant responsable : Rachid Saguer

Intervenants CM : Rachid Saguer

Nombre d'heures : 12h CM en ligne

ECTS : 2

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC : Maîtriser et mobiliser les outils professionnels de conception, d'organisation et d'évaluation des apprentissages à l'école primaire.

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

Lire les textes institutionnels : programmes, cycles, attendus, socle commun et ressources d'accompagnement.

Distinguer connaissances, compétences, objectifs d'apprentissage, critères de réussite et modalités d'évaluation.

Comprendre l'articulation entre progression, programmation, séquence et séance d'apprentissage.

Identifier les outils nécessaires à la préparation de classe : fiche de séance, trace écrite, supports, différenciation.

Justifier des choix pédagogiques cohérents avec les programmes, les besoins des élèves et les objectifs visés.

CONTENUS

Ce CM en ligne vise l'appropriation rigoureuse des outils professionnels du professeur des écoles. Il installe une méthode permettant de passer du cadre institutionnel à la conception d'une séance ou d'une séquence.

Chaîne de conception : BO, programmes, domaines, compétences, connaissances, objectifs, progression, programmation.

Outils professionnels : fiche de préparation, construction d'une séquence, formulation d'objectifs, consignes, supports.

Différenciation : besoins des élèves, obstacles, variables didactiques, étayage, remédiation et ajustements.

Évaluation : diagnostique, formative, sommative ; critères de réussite et analyse des acquis.

Le cours est organisé en six modules de deux heures, avec supports, exemples et outils méthodologiques.

BIBLIOGRAPHIE

Programmes officiels de l'école primaire, du cycle 1 au cycle 3.

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Ressources Éduscol : outils de progression, documents d'accompagnement et repères de progressivité, cycles 1 à 3.

EVALUATIONS

Régime général : Contrôle terminal : 100 % écrit individuel portant sur l'analyse d'un cadre institutionnel et la mobilisation d'outils professionnels – Partiel 1h

Régime dérogatoire : Session 1 : 100 % écrit individuel Partiel 1h

Rattrapage : Session 2 : 100 % écrit individuel - Partiel 1h

UE 12
ECUE 12.1

Politiques éducatives – Lien famille école

Parcours CPE et Coordination Educative /

Parcours Intervention Sociale et Educative en direction de l'Enfance et de la Jeunesse

Enseignant responsable : Aksel Kilic

Intervenants TD : Aksel Kilic

Nombre d'heures : 20H TD

ECTS : 3

COMPETENCES TRAVAILLÉES

Concevoir, mettre en place et évaluer un projet éducatif et/ou des actions sociales

- Analyser les enjeux des relations entre les familles, l'école et les partenaires au regard des politiques éducatives.
- Identifier les ressources et les modalités de coopération mobilisables dans une situation éducative donnée.
- Réfléchir à la conception d'une action éducative simple visant à renforcer la coopération entre les familles et les acteurs éducatifs.

CONTENUS

Cet enseignement propose une analyse des politiques éducatives contemporaines à travers le prisme des relations entre familles et institution scolaire. Il s'adresse aux étudiant-e-s des parcours CPE-Coordination éducative et Intervention sociale, soucieux de comprendre les enjeux institutionnels et professionnels de ces relations. Seront étudiés les dispositifs de coéducation, les politiques de participation des parents, ainsi que les tensions et malentendus qui peuvent traverser les rapports entre familles et professionnels de l'éducation, notamment selon l'origine sociale et culturelle des familles. Le cours interroge également le rôle des différents acteurs (enseignants, CPE, travailleurs sociaux, associations) dans la construction de ces liens, et les effets des politiques publiques (réformes, dispositifs d'accompagnement, numérique éducatif) sur leur évolution. Une attention particulière sera portée aux situations de vulnérabilité familiale et à leurs implications pour l'action éducative et sociale. L'approche combine apports théoriques, études de cas et analyse de dispositifs concrets. Il s'agit de doter les étudiant-e-s d'outils d'analyse et de repères professionnels.

BIBLIOGRAPHIE

Kilic, A. & Payet, J.-P. (2024). *L'école du like. Les nouvelles relations école-familles à l'ère du virtuel*. Paris : PUF.

Payet, J.-P. (2017). *École et familles. Une approche sociologique*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

Périer, P. (2019). *Des parents invisibles. L'école face à la précarité familiale*. PUF.

EVALUATIONS

Régime général : Contrôle continu (100%) : une épreuve à l'écrit (70%) et une épreuve à l'oral (30%)

Régime dérogatoire : examen écrit pendant la semaine des examens - 1h30

Rattrapage : examen écrit (100%) - 1h30

Enseignant responsable : KPOGBA Clotilde

Intervenants TD : KPOGBA Clotilde

Nombre d'heures : 20h TD

ECTS : 3

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC : Concevoir, mettre en place et évaluer un projet éducatif et/ou des actions sociales

Être capable de décrire la recherche avec l'enfance et la jeunesse dans son contexte institutionnel, territorial, historique, politique, économique et culturel.

Être en mesure de mobiliser les principaux concepts de différentes approches, permettant de décrire et d'analyser l'univers des enfants et de la jeunesse

Être capable d'analyser des situations éducatives en référence aux concepts et outils étudiés dans pendant les séances.

Être capable d'adopter une posture distanciée et critique face à une situation éducative ou formative. Cet enseignement permettra aux étudiants de maîtriser et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique. Ainsi les étudiants seront en mesure de situer les acteurs dans leurs contextes, leurs interactions.

CONTENUS

Cet enseignement abordera les bases de la sociologie de l'enfance et de la jeunesse. Tout d'abord, il vise à revenir sur les auteurs clés, et à montrer la place qu'a pris ce champ de recherche au sein des sciences sociales. En sociologie de l'éducation, nous parlerons les travaux précurseurs de Régine Sirota (1998). Pour le champ de l'école, nous étudierons les travaux de Julie Delalande qui ont contribué à ouvrir la voie à une anthropologie de l'enfance en milieu scolaire. Ensuite, nous présenterons des approches contemporaines dans les champs scolaire, social ou pénal, qui proposent des éclairages diversifiés. À l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

- définir et de contextualiser les différents concepts qui seront explicités.
- comprendre l'évolution de la place de l'enfant au fil du temps.
- détecter le pouvoir d'agir des enfants dans les différents milieux de vie de l'enfant.
- constituer et analyser les interactions entre les enfants en un objet de recherche solide.

Enfin, nous terminerons par la parole de l'enfant, un nouveau paradigme des politiques publiques contemporaines. Cette perspective sera mise à l'épreuve à travers les différents textes étudiés tout au long du semestre

BIBLIOGRAPHIE

Sirota Régine, « L'émergence d'une sociologie de l'enfance : évolution de l'objet, évolution du regard », *Éducation et Sociétés*, numéro spécial sur la sociologie de l'enfance, 2, 1998, p. 9-35.

Cossée Claire, Hieronimy Sophie, Devarennas Maxime, et al., « Regards sur l'école d'enfants séjournant en aires d'accueil. Une recherche participative artistes-universitaires », *Études Tsiganes*, 2019/1-2 (n° 65-66), p. 138-159.

Garnier Pascale, « L'"agency" des enfants. Projet scientifique et politique des "childhood studies" », *Éducation et sociétés*, n° 36, 2015/2, p. 159-173.

Robin Pierrine, Séverac Nadège, « Parcours de vie et dynamique sociales chez les enfants et jeunes relevant du dispositif de protection de l'enfance : les paradoxes d'une biographie sous injonction », *Recherches familiales*, n°10, 2013, p.91-102.

L'ensemble des textes qui seront mis en ligne sur EPREL et distribués en TD.

EVALUATIONS

Régime général :

100% contrôle continu : devoir écrit (100%)

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens : devoir sur table, 2h

Rattrapage :

Pendant session 2 d'examens : devoir sur table, 1h30

UE 13
ECUE 13.1

Menu de spécialisation : Publics à besoins éducatifs particuliers

Parcours *Education et Enseignement*

Enseignant responsable : Anne-Claudine Oller

Intervenants TD : Anne-Claudine Oller, Jean-Baptiste, Prévot, Alain Zilberschlag

Nombre d'heures : 18h TD

ECTS : 3

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC : C5.1: Utiliser des pratiques pédagogiques spécifiques

Compétences de l'enseignement :

- Analyser les problématiques sociales et institutionnelles liées aux publics à besoins éducatifs particuliers.
- Retracer la construction historique et institutionnelle de la catégorie « besoins éducatifs particuliers » et en saisir les enjeux sociaux
- Distinguer et articuler modèle médical et modèle social du handicap
- Analyser le rôle des institutions et des professionnels dans la production des catégories et des parcours de scolarisation
- Relier les inégalités sociales de scolarisation des élèves à BEP aux cadres théoriques de la sociologie de l'éducation (capital culturel, médicalisation de l'échec scolaire, étiquetage)
- Mobiliser une grille de lecture sociologique pour analyser une situation professionnelle concrète.

CONTENUS

Les séances traiteront des thématiques suivantes:

- Du « handicap » aux « besoins éducatifs particuliers » : généalogie d'une catégorie
- Sociologie du handicap : modèle médical vs modèle social ; la notion de stigmat (Goffman)
- La fabrique institutionnelle et statistique des catégories
- Inégalités sociales et scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers
- Les professionnels de l'inclusion : sociologie des professions
- École, familles et élèves à BEP : rapports différenciés à l'institution
- Pratiques enseignantes ordinaires : attentes différenciées et étiquetage
- Politiques d'inclusion scolaire : regards comparatifs et critiques

BIBLIOGRAPHIE

Becker H., *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Métailié, 1985

Blanc A., *Sociologie du handicap*, Armand Colin, 2015

Goffman E., *Stigmat. Les usages sociaux des handicaps*, Éditions de Minuit, 1975

Morel S., *La médicalisation de l'échec scolaire*, La Dispute, 2014

EVALUATIONS

Régime général :

100% contrôle continu : 2 devoirs individuels sur table

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens de session 1 : 100% écrit - Devoir sur table - Durée : 2h

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin : 100% écrit - Devoir sur table - Durée : 2h (sous réserve de modification)

UE 13
ECUE
13.1 bis

Menu de spécialisation :
Se former aux ateliers philosophiques
pour enfants -Parcours *Education et Enseignement*

Enseignant responsable : Michael Bigay
Intervenants TD : Michael Bigay
Nombre d'heures : 18 H TD
ECTS : 3

COMPETENCES TRAVAILLÉES

C5.1 : Utiliser des pratiques pédagogiques spécifiques

Cet enseignement a pour but de former des étudiants à la philosophie pour enfants. L'enjeu est donc double, à la fois universitaire et professionnel. Il s'agira de faire vivre aux étudiants des **ateliers philosophiques**, afin qu'ils puissent ensuite les animer auprès d'élèves de cycle 3.

A travers ce cours, les étudiants ne recevront pas uniquement des connaissances théoriques sur les notions philosophiques, mais ils expérimenteront aussi la posture de l'animateur d'ateliers philosophiques, et celle des enfants. Les thèmes abordés seront les suivants : l'amour et l'amitié, le bonheur, la mort (le deuil), l'identité, la création, la liberté, le savoir, ainsi que le travail et l'argent.

Il s'agira de développer les compétences suivantes :

Identifier une question philosophique

Relancer sans orienter les réponses des élèves

Gérer les émotions et distinguer débat philosophique et expression personnelle

Concevoir une séance

Animer un temps de discussion

Réguler les échanges et distribuer la parole

Construire une progression en cycle 3

Évaluer un atelier et analyser sa pratique

BIBLIOGRAPHIE

Edwige Chiroutet, *L'enfant, la littérature et la philosophie*, L'Harmattan, 2015.

Jostein Gaarder, *Le Monde de Sophie*, Éditions du Seuil, 2002.

François Galichet, *La philosophie à l'école*, Editions Milan, 2007.

Matthew Lipman, *La Découverte de Harry Stottlemeier*, Paris, J. Vrin, 1978.

Notions de philosophie, tomes I, II et III, sous la direction de [Denis Kambouchner](#), Collection [Folio essais](#) (n°277), [Folio](#) Gallimard, 1995.

D'une manière générale, les livres de la collection Philo enfants, les albums de Nadja, Rascal, Tony Ungerer, et Claude Ponti...

Internet

philosophie avec les enfants

<http://www.philolab.fr/>

<http://www.philotozzi.com>

<http://edwigechirouter.over-blog.com>

Littérature jeunesse

<http://ricochet-jeunes.org> [Centre National d'Etudes de Littérature de Jeunesse]

EVALUATIONS

Régime général :

100 % contrôle continu : 2 écrits - 1 note moyenne finale

Régime dérogatoire :

100% écrit - Pendant la session d'examens de session 1 : Devoir sur table - Durée : 2h

Rattrapage : Pendant la session 2 d'examens : 100% écrit- Devoir sur table - Durée : 1h30 (sous réserve de modification)

UE 13 ECUE 13.1

Métiers de l'éducation

Parcours CPE et Coordination Educative

Enseignant.es responsables : Sophie Garanger et Lorrain Rapaport

Intervenant.es TD : Sophie Garanger et Lorrain Rapaport

Nombre d'heures : 18h TD

ECTS : 2

COMPETENCES TRAVAILLÉES

Comprendre la spécificité du métier de conseillères et conseillers d'éducation et ses missions.

CONTENUS

Cet ECUE portera spécifiquement sur le métier de Conseillères et conseillers d'éducation.

Il vise à permettre la compréhension :

- De la singularité du métier de CPE, exception européenne, impliquant une place différente accordée à l'élève, un travail de médiation auprès des différents membres de la communauté éducative ainsi qu'un rôle fort de conseil en éducation, notamment auprès de l'équipe de direction.
- la spécificité de ce qu'on appelle « la vie scolaire », en marge des apprentissages mais néanmoins concernée par la pédagogie,
- du fonctionnement d'un service de vie scolaire, qui implique la gestion d'une équipe d'assistant.es d'éducation (AED)

Dans un premier temps, nous aborderons l'historique du métier, son rôle, ses missions, ses tâches, régulés par des textes réglementaires, sur fond de collaboration effective avec les autres acteurs de l'établissement.

Dans un second temps, nous mettrons le métier en perspective avec des problématiques très larges concernant le quotidien des établissements scolaires.

Enfin, le cours permettra une première présentation des épreuves orales et écrites du concours de recrutement des CPE.

BIBLIOGRAPHIE

Le conseiller principal d'éducation entre héritage et nouvelles professionnalités. (2020). *Carrefours de l'éducation*, (49), <https://shs.cairn.info/revue-carrefours-de-l-education-2020-1?lang=fr>.

Circulaire relative aux assistants d'éducation, 2003

Circulaire relative à la préprofessionnalisation des assistants d'éducation, 2019

Bibliographie du concours CPE bac + 3 2027

EVALUATIONS

Régime général :

100 % contrôle continu écrit : 2 évaluations écrites correspondant l'une et l'autre à la moitié de la note finale.

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit

Travail écrit à rendre réalisé à la maison

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens : 100% écrit

Travail écrit à rendre réalisé à la maison

Enseignant responsable : Savard Nathalie

Intervenants TD : Savard Nathalie

Nombre d'heures : 18 H TD

ECTS : 3

COMPETENCES TRAVAILLÉES

L'enseignement vise à développer une compréhension scientifique de l'adolescence à partir de travaux de recherche contemporains. À travers l'analyse critique d'articles scientifiques, la réalisation d'un travail écrit et une présentation orale, les étudiants seront amenés à mobiliser les connaissances issues de la psychologie du développement afin d'éclairer les problématiques éducatives rencontrées dans les établissements scolaires. Une attention particulière sera portée à la capacité à articuler les résultats de la recherche avec les pratiques professionnelles.

Quatre dimensions seront particulièrement travaillées :

- Comprendre l'adolescent (développement, identité, socialisation).
- Comprendre les relations éducatives (élèves, enseignants, famille, pairs).
- Prévenir et accompagner (harcèlement, décrochage, mal-être, conduites à risque).
- S'appuyer sur la recherche pour éclairer les pratiques professionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

Coslin, P. G. (2017). *Psychologie de l'adolescent* (5e éd.). Armand Colin.

Cloutier, R., & Drapeau, S. (2023). *Psychologie de l'adolescence* (5e éd.). Chenelière Éducation.

Marcelli, D., Braconnier, A., & Tandonnet, L. (2024). *Adolescence et psychopathologie* (10e éd.). Elsevier Masson.

EVALUATIONS

Régime général :

100 % contrôle continu: 60% écrit et 40% Oral

Régime dérogatoire :

100% écrit - dossier à rendre pendant la session 1/ l'enseignante communiquera les consignes aux étudiants mi-October

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens :

100 % écrit - dossier à rendre l'enseignante communiquera les consignes aux étudiants durant la semaine des examens

UE 13
ECUE 13.1

Développement de l'individu et éducation

Parcours Intervention Sociale et Educative en direction de l'Enfance et de la Jeunesse

Enseignant responsable : Savard Nathalie

Intervenants TD : Savard Nathalie

Nombre d'heures : 18 H TD

ECTS : 3

COMPETENCES TRAVAILLÉES

L'enseignement vise à développer une compréhension scientifique des processus de développement de l'individu tout au long de l'enfance et de l'adolescence, en mettant en évidence les interactions entre les dimensions biologiques, cognitives, affectives, sociales et éducatives. À travers l'analyse d'articles scientifiques et l'étude de situations éducatives, les étudiants seront amenés à mobiliser les connaissances issues de la psychologie du développement afin d'éclairer les pratiques des professionnels de l'éducation, du travail social et de l'accompagnement. Une attention particulière sera portée à la capacité d'articuler les données de la recherche avec les réalités de terrain.

Quatre dimensions seront particulièrement travaillées :

Comprendre le développement de l'individu (développement cognitif, affectif, social et émotionnel de l'enfance à l'adolescence).

Comprendre les processus d'apprentissage et de socialisation (famille, école, pairs, environnement). Identifier les facteurs favorisant ou entravant le développement (attachement, précarité, handicap, vulnérabilités, facteurs de protection et de résilience).

Mobiliser les connaissances scientifiques pour analyser les pratiques éducatives et d'accompagnement.

BIBLIOGRAPHIE

Bee et Boyd. (2020). Les âges de la vie : psychologie du développement humain (6e éd. française). ERPI.

Cloutier et Drapeau. (2023). Psychologie de l'adolescence (5e éd.). Chenelière Éducation.

Bideaud, Houdé et Pedinielli. (2021). L'homme en développement (3e éd.). Presses Universitaires de France.

Tourrette et Guidetti. (2022). Introduction à la psychologie du développement. Armand Colin.

EVALUATIONS

Régime général :

100 % contrôle continu : 60% écrit et 40% Oral

Régime dérogatoire :

100% écrit - Dossier à rendre pendant la session 1 : l'enseignante communiquera les consignes aux étudiants mi-Octobre

Rattrapage : Pendant la session 2 d'examens :

100 % écrit - Dossier à rendre : l'enseignante communiquera les consignes aux étudiants durant la semaine des examens

UE 13
ECUE 13.2

Socialisation juvénile et conduites à risques

Parcours Intervention Sociale et Educative en Direction de l'Enfance et de la Jeunesse

Enseignant responsable : Charlène Charles

Intervenants TD : Charlène Charles

Nombre d'heures : 18h TD

ECTS : 2

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC : Connaître des publics spécifiques et de leurs environnements

Compétences de l'enseignement :

Adopter une posture distanciée face à une situation éducative

Développer des grilles d'analyse des problématiques éducatives

CONTENUS

Ce cours traitera des conduites à risque à l'adolescence avec une approche pluridisciplinaire mêlant sociologie et psychanalyse. Ces comportements -particulièrement visibles à l'adolescence et susceptibles de mettre en danger la santé, l'intégrité physique ou sociale des jeunes (consommations de substances, scarifications, violences, fugues, pratiques extrêmes, etc.) - ne peuvent être réduits à de simples actes irrationnels ou pathologiques. D'un point de vue sociologique, les conduites à risque peuvent être considérées comme des « épreuves de soi » et des moments de construction et d'expérimentation. Patrick Peretti-Watel (2002) souligne que la notion même de « risque » est une construction sociale : ce qui est perçu comme dangereux par les adultes ne l'est pas nécessairement pour les jeunes, qui attribuent souvent à ces pratiques des significations singulières. D'un point de vue psychanalytique, les conduites à risque peuvent être comprises comme des tentatives de gestion des conflits psychiques quand ces tensions ne sont pas élaborables psychiquement, dans la période adolescente marquée par des remaniements identitaires, corporels et relationnels importants. Le croisement de ces perspectives permettra de comprendre que les conduites à risque ne relèvent ni uniquement d'une déviance sociale ni uniquement d'une souffrance psychologique, mais qu'elles participent souvent aux processus complexes de construction de soi caractéristiques de l'adolescence.

BIBLIOGRAPHIE

Le Breton, D. (2002). Les conduites à risque des jeunes. *Agora débats/jeunesses*, 27(1), 62-81.

Le Breton, D. (2007). *En souffrance : Adolescence et entrée dans la vie*. Métailié.

Le Breton, D. (2012). *La sociologie du risque*. Presses Universitaires de France.

Le Breton, D. (2013). *Conduites à risque : Des jeux de mort au jeu de vivre* (3e éd.). Presses Universitaires de France.

Jeammet, P. (1991). Les conduites à risque à l'adolescence. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 39(10-11), 539-545.

Marty, F. (2007). *Le risque à l'adolescence*. In F. Marty (Dir.), *Figures et traitements du risque à l'adolescence* (pp. 13-34). Érès.

Peretti-Watel, P. (2002). Les conduites à risque des jeunes : Défi, myopie ou déni ? *Agora débats/jeunesses*, 27(1), 16-33.

Peretti-Watel, P. (2004). Du recours au paradigme épidémiologique pour l'étude des conduites à risque. *Revue française de sociologie*, 45(1), 103-132..

Rassial, J.-J. (2000). *Le passage adolescent*. Érès.

Lesourd, S. (2001). *La construction adolescente*. Érès.

EVALUATIONS

Régime général :

100 contrôle continu : 2 examens écrits sur table

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens :

100% écrit dossier individuel

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens :

100 % écrit dossier individuel

DEUXIEME SEMESTRE

- S4 -

- UE 14 : Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation
- UE 15 : Analyser, construire et contextualiser son intervention
- UE 16 : Se repérer et évoluer dans des environnements institutionnels et professionnels
- UE 17 : Mobiliser les savoirs fondamentaux (*Parcours Education et enseignement*)
- UE 17 : Concevoir, mettre en place et évaluer un projet éducatif et/ou des actions sociales (*Parcours CPE/ Parcours intervention sociale*)
- UE 18 : Utiliser des pratiques pédagogiques spécifiques (*Parcours Education et enseignement*)
- UE 18 : Accompagner les adolescents dans leur environnement (*Parcours CPE*)
- UE 18 : Connaître des publics spécifiques et leurs environnements (*Parcours Intervention sociale*)

UE 14 ECUE 14.1

Genre et parcours sexués

Enseignant responsable : Florent Acotchou

Intervenants TD : Noura KAKOUR, Florent ACOTCHOU

Nombre d'heure : 16h CM /14h TD

ECTS : 3

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

Compétences de l'enseignement :

- Distinguer le genre du sexe
- Analyser le genre à la fois comme une construction sociale et un rapport de pouvoir
- Saisir le processus relationnel qui se joue à partir des stéréotypes et représentations sociales
- Analyser les inégalités liées aux différences entre hommes/femmes comme un héritage socioculturel
- Comprendre l'importance de l'influence du conditionnement et du poids de la sexualité dans les représentations et constructions sociales
- Appréhender les trajectoires sexuées à partir des normes dominantes de la société
- Participer de façon constructive aux débats sur la question relative au sexe biologique et aux sexes psychologique et social

CONTENUS

Les carrières scolaires sont souvent marquées par l'intériorisation des modèles sexués, et des représentations sociales qui influencent fortement l'organisation des sexes en fonction des qualités plus ou moins socialement valorisées. Ainsi, on assiste à une hiérarchisation qui favorise la domination du sexe masculin sur le féminin et la prééminence du genre masculin sur bien d'autres types de genres. Sur le marché de l'emploi, l'accès aux postes à responsabilité tend à distinguer les hommes et les femmes en fonction de leur sexualité, et des formes de normativité continuent de s'y exprimer nettement. Dans la quasi-totalité des structures sociales, la sexualité devient un indicateur de normativité. Ce cours vise donc à montrer que malgré les évolutions notables dans nos sociétés dites modernes, certaines représentations sociales persistantes renforcent des discriminations en fonction des orientations sexuelles et induisent par conséquent la construction des identités sexuelles et sexuées parce que tout simplement en général le sexe continue de nos jours d'être associé au genre.

BIBLIOGRAPHIE

- Murat, L. (2006). *La Loi du genre : une histoire culturelle du troisième sexe*, Paris, Fayard.
- Joannin, D., Mennesson, C. (2014), « Dans la cour de l'école. Pratique sportives et modèles de masculinités. » In *Cahiers du genre*. Paris, L'Harmattan.
- Lamamra, N. (2016), *Le genre de l'apprentissage, l'apprentissage du genre*, Zurich, Genève, Siesmo
- Damamme, A., Hirata, H., Molinier, P. (2017), *Le travail entre public, privé et intime*, Paris, L'Harmattan
- Gervet, J-F (2017), *La norme du genre et son impact sur la sexualité ?* Société française de Gestalt
- Abou, B., Berry, H. (2019), *Sexe et genre - De la biologie à la sociologie* Ed. Matériologiques

Magar-Braeuner, J., (2019), *La fabrication du genre à l'école : Enquête en France et au Québec*. Ed. L'Harmattan

Lapeyroux, N. (2020), *Socio-sémiotique des représentations genrées d'un dispositif médiatique particulier: les retransmissions de compétitions sportives*. Editions de l'université de Lorraine.

Beaubatie, E. (2021), *Le genre pluriel- Approches et perspectives pour complexifier le modèle femme/homme e sciences sociales*, Paris, L'Harmattan.

Buscatto, M. (2022), *Sociologies du genre - Analyse des mécanismes de production des inégalités de genre dans les différents domaines de la vie sociale*. Armand Colin.

Broqua, C. & Geoffrion, K. (2023). « Diversité de genre : saisir l'évolutivité des catégories et des normes », *Anthropologie et Sociétés*.

EVALUATIONS

Régime général :

50% contrôle continu : 40 % écrit (1 DST) et 10 % oral (En note individuelle)
Épreuve terminale: 50 % écrit (DST) d'1h30 pendant la session 1 d'examens

Régime dérogatoire :

100 % écrit (DST) pendant la session 1 d'examens d'1h30

Rattrapage:

100 % écrit (DST) de 1h30 pendant la session 2 d'examens

Enseignant responsable : Charlène Charles
Nombre d'heures : 12h CM
ECTS : 2

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC : Analyser, construire et contextualiser son intervention

Compétences de l'enseignement :

- ☐ comprendre les principes de la recherche en sciences de l'éducation ;
- ☐ distinguer savoir scientifique et savoir de sens commun ;
- ☐ connaître les principales méthodes de collecte de données ;

CONTENUS

L'enseignement d'**Initiation à la recherche** a pour objectif de familiariser les étudiants avec les fondements de la démarche scientifique en sciences de l'éducation et de leur permettre de développer une posture réflexive face aux phénomènes éducatifs.

Ce cours présente les différentes étapes d'une recherche, ainsi que les principaux outils de recueil des données utilisés en sciences humaines et sociales, tels que le questionnaire, l'entretien, l'observation et l'analyse documentaire, en découvrant leurs caractéristiques, leurs intérêts et leurs limites selon les objectifs de l'enquête.

À partir d'exemples d'enquêtes sur le champ de l'éducation et du social, ce cours leur permet de comprendre comment se construit une recherche et comment les méthodes scientifiques contribuent à produire des connaissances scientifiques sur des réalités sociales et éducatives. Cette initiation constitue ainsi une première approche des méthodes de recherche qui seront approfondies au cours de la formation et mobilisées dans la réalisation de travaux universitaires et, à terme, dans l'exercice des métiers de l'éducation.

BIBLIOGRAPHIE

- Arborio A-M., Fournier P. (1999), *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Nathan, « 128 ».
- Beaud S., « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, Vol 9, n°35, Troisième trimestre, 1996, pp. 226-257.
- Beaud S., Weber F. (2003), *Guide de l'enquête de terrain, La découverte*, « Repères ».
- Becker, H.S. (2002), *Les ficelles du métier*. Paris: La Découverte.
- Blanchet A. et alii (1987), *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Dunod.
- Bourdieu P., « Comprendre », *La Misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993
- Céfaï D., eds (2003), *L'enquête de terrain*, La découverte.
- Favret-Saada J., 1990, *Etre affecté*, Gradhiva, n°8, p. 3-10.
- Kaufmann J-C., *L'entretien compréhensif*, Nathan, « 128 ».
- Quivy R. et Van Campenhoudt L. (1988), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dunod, Bordas.

EVALUATIONS

Régime général :

100 contrôle terminal :

100% écrit : un devoir sur table pendant la session 1 d'examens d'1h30

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit : un devoir sur table d'1h30

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens :

100 % écrit : un dossier à rendre

Enseignants responsables : M. Bigay, D. Heller

Intervenants TD : M. Bigay, P. Guei, D. Heller

Nombre d'heures : 20H TD

ECTS : 3

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C2 : Analyser, construire et contextualiser son intervention

Acquérir une posture propice aux apprentissages et aux situations professionnelles :

- Développer sa motivation et sa confiance en soi
- Être capable de s'autocorriger
- Avoir un regard distancié sur ses compétences
- Développer sa capacité à faire de réflexivité
- Faire du lien entre ses différents apprentissages
- Travailler en groupe de façon efficace et enrichissante
- Renforcer son aisance à l'oral pour s'adresser à un public

Développer la maîtrise des différentes activités langagières.

Compréhension de l'oral : Comprendre les points principaux d'un message exprimé dans une langue usuelle, reconnaître les informations essentielles d'un message (lieu, temps, personnages, etc.), rechercher ou vérifier des informations précises, percevoir la tonalité du message ou les intentions du ou des locuteurs (compréhension de l'implicite).

Compréhension de l'écrit : Maîtriser les différentes stratégies de compréhension et savoir les verbaliser pour les transmettre à un public d'apprenants : repérer les idées principales d'un texte ainsi que les indices porteurs de sens, inférer le sens d'un mot en contexte, comprendre l'implicite en s'appuyant sur ses connaissances culturelles, etc.

Expression orale (en continu / en interaction) : Décrire une situation, une expérience ou un événement (réel ou imaginaire), exposer un point de vue de façon simple et compréhensible. Participer à des jeux de rôles (mise en situations), développer son argumentation orale, etc.

Expression écrite : S'entraîner à l'écriture d'essais d'opinion, aux écrits créatifs, etc.

Compétence culturelle : Maîtriser certains codes sociolinguistiques et spécificités culturelles des espaces anglophones

-

CONTENUS

Le contenu du cours du second semestre de L2 se situe dans la continuité du semestre précédent. Il s'agira pour les étudiant.e.s de renforcer leurs compétences langagières, culturelles, sociolinguistiques et pragmatiques en vue d'une communication fluide et efficace dans la vie courante comme dans la vie professionnelle. D'autre part, les étudiant.e.s continueront de s'approprier des méthodes personnelles de travail leur permettant de développer davantage leur autonomie et leurs compétences métacognitives.

L'implication et la parole de chacun sont des éléments-clés pour que chaque étudiant(e) puisse consolider de telles compétences et les séances viseront à développer une réflexion de plus en plus approfondie sur des sujets sociétaux, notamment des questions liées à l'éducation et/ou aux problématiques de l'enfance et de la jeunesse.

Les groupes d'anglais sont composés d'étudiants venant des différents parcours de la licence. Un axe de travail visant la préparation sur le long terme aux épreuves des concours de recrutement sera mis en place (connaissance du lexique spécifique nécessaire, etc.)

Cet enseignement répond aux attendus du « cadre européen commun de référence pour les langues » (CECRL). Le niveau visé en fin de licence est B2+ pour l'ensemble des étudiant(e)s.

BIBLIOGRAPHIE

Références en grammaire anglaise :

Berland, D., (2000). La Grammaire Anglaise de l'Etudiant. Ophrys. Paris.

Murphy, R., (2019). English Grammar in Use. Cambridge University Press. 29

Dahm, R. (2024). English pictogrammar. La grammaire anglaise en infographie. Belin

Sites d'intérêt :

www.npr.org

www.bbc.co.uk/radio4/

www.nytimes.com

www.guardian.co.uk

Il est recommandé aux étudiants d'écouter régulièrement des contenus en langue anglaise (films ou séries en VO, podcasts...) sur les thématiques de leur choix ou celles abordées en classe afin de développer leurs compétences de compréhension de l'oral. De même, la lecture régulière de la presse anglophone ou de courts ouvrages en anglais permet de gagner en aisance et en rapidité en compréhension de l'écrit.

EVALUATIONS

Régime général :

100% contrôle continu :

2 évaluations à l'écrit (70% de la note finale du semestre) : compréhension de l'écrit, de l'oral, expression écrite...

1 note d'expression orale (30%) : évaluation ponctuelle + prise en compte de l'investissement oral en classe

Régime dérogatoire :

Épreuve écrite sur table pendant la session 1 d'examens - 2h

Rattrapage :

Épreuve écrite sur table pendant la session 2 d'examens- 1h

UE 15
ECUE 15.1

Langue Vivante - ESPAGNOL

Enseignant responsable : Begoña ALONSO-FERNÁNDEZ

Intervenants TD : Pablo HERNÁNDEZ-GÁZQUEZ et Begoña ALONSO-FERNÁNDEZ

Nombre d'heures : 20h TD

ECTS : 3

COMPETENCES TRAVAILLÉES

Se mettre en situation de transmission (grammaire, culture, civilisation).

Être en capacité de susciter l'intérêt des enfants autour des questions liées à la langue espagnole et les cultures et civilisations hispaniques.

Être capable de défendre son point de vue, d'argumenter, de s'exprimer en continu.

Savoir réagir à des situations de la vie courante et professionnelle avec spontanéité

Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet (Compétence RNCP38185BC05)

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère (Compétence RNCP38185BC03)

CONTENUS

Travail sur les structures grammaticales complexes/Nombreux exercices d'entraînement.

Mise en pratique de jeux et d'exercices d'éveil dans un cadre supposé de cours de sensibilisation à l'espagnol. Ateliers de mise en situation, de simulation : approche communicationnelle de la langue en interaction.

Présentation de projets. Travail sur le registre soutenu de la langue (écrit et oral).

La musique dans l'éducation en général et dans l'apprentissage des langues en particulier.

Connaissance de l'actualité socio-éducative dans le monde hispanique. Travail sur les contes, les légendes, l'imaginaire collectif, la cosmogonie, les mythes. Supports divers et variés.

Travail sur l'univers des contes pour enfants. Lecture théâtralisée de contes

BIBLIOGRAPHIE

Distribuée pendant le premier cours

EVALUATIONS

Régime général :

100 contrôle continu :

70% écrit (2 DST)

30% oral

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens :

100% écrit Épreuve sur table 2h

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens :

100 % écrit Épreuve sur table 1h

UE 15 ECUE 15.2

Enquêtes

Enseignant responsable : Charlène Charles

Intervenants TD : N.C.

Nombre d'heure : 18h TD/ 12h terrain

ECTS : 3

COMPETENCES TRAVAILLÉE

BCC : Analyser, construire et contextualiser son intervention

Compétences de l'enseignement : Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet

Analyser des situations éducatives en référence aux concepts et outils du domaine

Adopter une posture distanciée et critique face à une situation éducative ou formative

Utiliser les outils et méthodes d'analyse adéquats pour traiter une problématique éducative

Maîtriser et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique

Situer les acteurs dans leurs contextes, leurs interactions et vis-à-vis des enjeux de ces interactions

CONTENUS

Ce cours est une initiation à la démarche de recherche en sciences sociales. Le but est d'acquérir des compétences d'analyse et une posture réflexive permettant de comprendre et d'étudier les phénomènes éducatifs ou sociaux. A travers la réalisation d'une enquête, un apprentissage par la pratique, les étudiant.es seront accompagnés selon plusieurs étapes : le choix du sujet, la construction de l'objet, la formulation d'une problématique et la collecte des données ainsi que leur analyse. Le cours présente les principales techniques de recueil de données : l'entretien, l'observation et l'usage des données statistiques. Une attention particulière est accordée à la réflexion sur la posture du chercheur, à l'identification des biais, à la déconstruction des prénotions ainsi qu'au respect des principes éthiques de la recherche. Le travail collectif accompagne cette démarche en favorisant les échanges autour des expériences et des difficultés rencontrées au cours de l'enquête. Le cours aura donc pour objectif de permettre aux étudiant.es de construire une posture réflexive.

BIBLIOGRAPHIE

Arborio A-M., Fournier P. (1999), *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Nathan, « 128 ».

Beaud S., « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, Vol 9, n°35, Troisième trimestre, 1996, pp. 226-257.

Beaud S., Weber F. (2003), *Guide de l'enquête de terrain, La découverte*, « Repères ».

Becker, H.S. (2002), *Les ficelles du métier*. Paris: La Découverte.

Blanchet A. et alii (1987), *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Dunod.

Bourdieu P., « Comprendre », *La Misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993

Céfaï D., eds (2003), *L'enquête de terrain*, La découverte.

Favret-Saada J., 1990, *Etre affecté*, Gradhiva, n°8, p. 3-10.

Kaufmann J-C., *L'entretien compréhensif*, Nathan, « 128 ».

Quivy R. et Van Campenhoudt L. (1988), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dunod, Bordas.

EVALUATIONS

Régime général : 100 % contrôle continu : un devoir sur table et un dossier écrit, correspondant à 1 moyenne finale

Régime dérogatoire : Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit dossier individuel

Rattrapage : Pendant la session 2 d'examens : 100 % écrit dossier individuel

UE 16 ECUE 16.1

UE d'Ouverture

Nombre d'heures : 18h TD

ECTS : 2

CONTENU

Les Ue d'ouverture sont présentées dans le Guide en ligne sur le site de l'université.

Lien : [UE d'ouverture](#) .

L'inscription à l'ue d'ouverture s'effectue via l'espace numérique e-campus de l'étudiant, en début de second semestre (celui-ci doit choisir une option adaptée aux horaires de son emploi du temps) et est **obligatoire**.

La date d'ouverture des inscriptions est généralement précisée en début du semestre, en ligne, via la page de scolarité étudiante.

L'Ue d'ouverture doit être choisie **dans toute autre composante que celle de l'UFR d'origine** de l'étudiant.

Contact: ue.ouverture@u-pec.fr

Modalités d'évaluation :

Indiquées par la composante ou le service de l'UE d'ouverture choisie

Enseignant responsable : Pascal LAFONT
Nombre d'heures : 16h CM
ECTS : 2

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC : C3 : **Se repérer et évoluer dans des environnements institutionnels et professionnels**

Compétences de l'enseignement : Décoder et analyser son environnement (Se repérer) : Comprendre la structure et la gouvernance ; S'approprier la culture et les valeurs ; Maîtriser le cadre réglementaire et technique - Interagir et coopérer avec professionnalisme (S'intégrer) : Adopter la posture professionnelle adéquate ; Développer et mobiliser un réseau professionnel ; Collaborer et travailler en équipe - Agir avec autonomie et piloter son parcours (Évoluer) : Faire preuve d'agilité et d'adaptabilité ; Prendre des initiatives dans son périmètre de responsabilité ; Auto-évaluer et développer ses compétences.

CONTENUS

Le système éducatif et de formation en France se caractérise par une tension historique entre centralisation républicaine et logique de décentralisation. Conçu initialement autour d'un idéal d'unification nationale et de méritocratie, il fait aujourd'hui face au défi de la gestion de la diversité des publics.

Les réformes successives tentent d'articuler l'élévation globale du niveau de qualification avec la réduction des inégalités sociales et territoriales. Au-delà de la forme scolaire traditionnelle, le paysage français intègre une multitude de dispositifs de formation professionnelle continue et d'alternance.

Cette diversification des parcours vise à répondre aux mutations économiques et à favoriser l'employabilité tout au long de la vie. L'analyse des pratiques éducatives révèle une complexité croissante due à la multiplication des acteurs : État, collectivités territoriales, branches professionnelles et partenaires privés.

La professionnalisation des enseignants et des formateurs est également au cœur des débats, oscillant entre maîtrise disciplinaire et compétences transversales d'accompagnement. De plus, l'essor du numérique éducatif et des pédagogies actives redéfinit la relation pédagogique et les espaces d'apprentissage.

Face à l'évaluation internationale, le modèle français interroge constamment l'efficacité de ses structures de remédiation et d'orientation.

Ainsi, l'approche analytique du système met en lumière un réseau d'acteurs et de dispositifs en constante recomposition. Ce système cherche un équilibre précaire entre égalité d'accès, efficacité économique et émancipation citoyenne des apprenants.

BIBLIOGRAPHIE

Beitone, A., Margairaz, M. & Pasquali, R. (2020). *Le système éducatif en France*. Paris : Armand Colin.

Duru-Bellat, M. & van Zanten, A. (2018). *Sociologie de l'école* (5e éd.). Paris : Armand Colin.

Establet, R. & Baudelot, C. (1971). *L'école capitaliste en France*. Paris : François Maspero.

Felouzis, G. (2020). *Les inégalités scolaires* (coll. « Que sais-je ? »). Paris : Presses Universitaires de France.

Geay, B. (2019). *L'école élémentaire : Une enquête sociologique*. Paris : La Dispute.

Lafont, P. (2014). *La validation des acquis de l'expérience (VAE) : Une autre façon d'apprendre*. Paris : L'Harmattan.

Mons, N. (2007). *Les nouvelles politiques éducatives : La France face à l'étranger*. Paris : Presses Universitaires de France.
Prost, A. (2013). *Du changement dans l'école : Les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*. Paris : Seuil.
Tanguy, L. (2016). *Enseigner, former : Un métier pour demain ?* Paris : La Dispute.

EVALUATIONS

Régime général :

100 % contrôle terminal sous forme de questionnaire à choix multiple Session1 : durée d'examen : 2 heures.

Régime dérogatoire :

100% écrit : contrôle sous forme de questionnaire à choix multiple Session1 : durée d'examen : 2 heures.

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens : 100 % écrit dossier individuel

UE 16
ECUE 16.3

Approche juridique de l'Education et du Social

Enseignant responsable: Clarisse Madiot
Nombre d'heures : 12 H CM
ECTS : 2

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC : Approche juridique de l'éducation et du social

Compétences de l'enseignement :

- Acquérir les savoirs juridiques de base pour le secteur éducatif et social
- Maîtriser les textes réglementaires
- Se repérer dans un contexte professionnel

CONTENUS

Ce CM a pour objectif de découvrir les textes réglementaires essentiels aux futurs professionnels du secteur de l'éducatif et du social. A l'aide d'études de cas, il sera abordé : le système éducatif et social, son organisation et ses grands principes ; les notions « d'utilisateur » et « d'élève » et ce qu'elles impliquent ; les professionnels des secteurs, leurs droits et obligations.

BIBLIOGRAPHIE

SITES OFFICIELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

LE SYSTEME EDUCATIF FRANÇAIS ET SON ADMINISTRATION PRINCIPES, DEFIS, GOUVERNANCE. (2025). ADMINISTRATION & ÉDUCATION`

AEDE, C. (2015). *EN AVANT POUR LES DROITS DE L'ENFANT !* ÉRES.

GAUCHER, M. (2025). *LA DIRECTION D'ECOLE.* (2E ED.). DUNOD.

EVALUATIONS

Régime général :

100% épreuve terminale : 100% écrit individuel, devoir sur table pendant la session 1 d'examens, 1h30

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit individuel, devoir sur table, 1h30

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens : 100 % écrit individuel, devoir sur table, 45 min.

UE 16 ECUE 16.4

STAGE

Enseignant responsable : Begoña ALONSO-FERNÁNDEZ

Nombre d'heures : 30h stage

ECTS : 1

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC : Se repérer et évoluer dans des environnements institutionnels et professionnels

> Parcours EE : Observer et analyser l'organisation d'une classe de cycle 1 (espaces, temps, rituels, gestion des transitions). Identifier les gestes professionnels de l'enseignant favorisant les apprentissages et le climat scolaire. Repérer les modalités de différenciation pédagogique et de prise en compte des besoins éducatifs particuliers. Analyser les interactions enseignant-élèves et les modalités de gestion de classe. Comprendre le rôle des différents acteurs de l'école (enseignant, ATSEM, AESH, direction...). Développer une posture professionnelle adaptée (ponctualité, discrétion, devoir de réserve, respect des principes de laïcité...). Etablir des liens entre les enseignements de la licence et les pratiques observées sur le terrain.

> Parcours CPE / coordination éducative/

> Parcours intervention sociale et éducative en direction de l'enfance et de la jeunesse :

Observer et analyser l'organisation de la structure concernée

Identifier les gestes professionnels des intervenants

Analyser les interactions entre les différents agents et usagers de la structure

Développer une posture professionnelle adaptée (ponctualité, discrétion, devoir de réserve, règlement intérieur, etc.).

Etablir des liens entre les enseignements de la licence et les pratiques observées sur le terrain

CONTENUS

Stage d'une durée de 30h non rémunéré et d'une durée d'une semaine complète, du 10 au 14 mai 2027

Attention : La réalisation et validation du stage en session 1 est incontournable pour valider l'année.

Parcours EE : stage en école (C1)

Parcours CPE / coordination éducative : Stage en collège/lycée avec une équipe de vie scolaire

Parcours intervention sociale et éducative en direction de l'enfance et de la jeunesse : Stage en structure sociale liée à la jeunesse ou à l'accompagnement à la parentalité

BIBLIOGRAPHIE

Parcours EE : Programme de l'éducation nationale

EVALUATIONS

Validation ou non validation à partir de la grille d'appréciations transmise par la tutrice ou le tuteur à la fin du stage

(Assiduité, ponctualité, posture adéquate, capacité à observer les outils). Le stage est obligatoire et doit être réalisé dans son intégralité. **Attention : La réalisation et validation du stage en session 1 est incontournable pour valider l'année.**

Régime dérogatoire : Pas de régime dérogatoire. Une attestation sera fournie aux étudiants devant justifier leur absence pour stage vis-à-vis de leur employeur

Rattrapage : Pas de rattrapage possible.

UE 17 ECUE 17.1

Français

Parcours *Education et Enseignement*

Enseignant responsable : Cindy Largillière

Intervenants TD : À préciser

Nombre d'heures : 18h TD

ECTS : 3

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC : C4.1 : Mobiliser les savoirs fondamentaux

Compétences de l'enseignement

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

Identifier les enjeux didactiques de l'enseignement du français à l'école primaire.

Analyser une tâche, une consigne, un support ou une production d'élève en français.

Transposer un savoir disciplinaire en situation d'enseignement adaptée à un niveau de classe.

Concevoir et justifier une activité courte en lecture, écriture, langue ou oral.

CONTENUS

Cet enseignement travaille la transposition didactique du français. Il articule savoirs disciplinaires, analyse des apprentissages, choix de supports et construction de situations d'enseignement.

Les séances alternent apports ciblés, analyse de supports de classe, étude de productions d'élèves, conception de séquences ou d'activités et justification des choix pédagogiques.

Domaines travaillés : lecture-compréhension, production d'écrits, étude de la langue et oral.

Transposition : objectifs d'apprentissage, consignes, variables didactiques, différenciation et évaluation.

Analyse didactique : obstacles, erreurs, progressivité des apprentissages et institutionnalisation.

BIBLIOGRAPHIE

Programmes de français de l'école primaire en vigueur.

Ressources Eduscol en français, cycle 1, cycle 2 et cycle 3.

Manuels et ressources de didactique du français portant sur lecture, écriture, langue et oral.

EVALUATIONS

Régime général : 100 % contrôle continu : analyse didactique, conception d'activité et/ou présentation orale courte.

75% écrit et 25% Oral

Régime dérogatoire :

Pendant la Session 1 d'examens: 100 % écrit individuel portant sur l'analyse et la transposition d'une situation.

DST 1h

Rattrapage :

Pendant la Session 2 d'examens : 100 % écrit individuel.

DST 1h

UE 17 ECUE 17.2

Mathématiques

Parcours *Education et Enseignement*

Enseignant responsable : Rachid Saguer

Intervenants TD : À préciser

Nombre d'heures : 18h TD

ECTS : 3

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC : Compétences de l'enseignement

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

Identifier les enjeux didactiques de la numération et de la géométrie à l'école primaire.

Analyser une tâche, une procédure d'élève ou une erreur en mobilisant des repères didactiques.

Transposer un savoir mathématique en situation d'enseignement adaptée à un niveau de classe.

Concevoir et justifier une activité courte en numération ou en géométrie.

CONTENUS

Cet enseignement travaille la transposition pédagogique et didactique des savoirs mathématiques. Il articule numération et géométrie dans un même semestre afin de relier contenus disciplinaires, analyse des apprentissages et gestes professionnels.

Les séances alternent apports ciblés, analyse de supports de classe, étude de productions d'élèves, conception de situations et entraînement à l'explicitation orale.

Numération : construction du nombre, valeur de position, écritures, comparaison, calcul et erreurs fréquentes.

Géométrie : figures planes, espace, repérage, propriétés, vocabulaire, construction et justification.

Transposition : choix d'une tâche, formulation de consignes, variables didactiques, différenciation et institutionnalisation.

BIBLIOGRAPHIE

Programmes de mathématiques de l'école primaire en vigueur.

Ressources Eduscol en mathématiques, cycle 1, cycle 2 et cycle 3.

Manuels et ressources de didactique des mathématiques portant sur numération, géométrie et apprentissages.

EVALUATIONS

Régime général : 100 % contrôle continu : analyse didactique, conception d'activité et/ou présentation orale courte.

75%CC et 25% Oral

Régime dérogatoire : Session 1 : 100 % écrit individuel portant sur l'analyse et la transposition d'une situation.

DST 1h

Rattrapage : Session 2 : 100 % écrit individuel. DST 1h

UE 17 ECUE 17.3

Histoire-Géographie

Parcours *Education et Enseignement*

Enseignant responsable : Jamal AHBAB

Intervenants TD : Yves-Marie VAZEL et Sylvain VERTEL

Nombre d'heures : 18 h TD

ECTS : 2

COMPETENCES TRAVAILLÉES

- ☐ Maîtriser les savoirs disciplinaires en histoire et géographie.
- ☐ Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage adaptées aux besoins des élèves.
- ☐ Développer l'esprit critique et les compétences d'analyse des élèves à partir de documents et de démarches historiques et géographiques.
- ☐ Évaluer les apprentissages et accompagner la progression des élèves.
- ☐ Prendre en compte la diversité des élèves grâce à une pédagogie différenciée et inclusive.

CONTENUS

L'objectif de ce semestre est de prolonger les savoirs et savoir-faire acquis par l'initiation des étudiants en sciences de l'éducation à la pédagogie et la didactique de l'histoire et de la géographie.

CONNAISSANCES :

❖ Découvrir l'épistémologie et l'historiographie de chacune des deux disciplines (fondateurs, méthodes, principes et règles) et les grandes thématiques abordées à l'école.

DEMARCHES :

❖ Apprendre à construire un cours d'Histoire et de Géographie pour des élèves du cycle 3.

BIBLIOGRAPHIE

Carpentier Jean et Lebrun François, *Histoire de France*, coll. Points, Seuil, 2014

Libourel Elise, *Géographie de la France*, Paris, Armand Colin, collection Portail, 2023

La fréquentation de podcasts (@notabenemovies, @yanntoutcourt / géographie à la carte (France culture) pourra être profitable aux étudiants...

EVALUATIONS

Régime général :

100% contrôle continu : 75% écrit – 25 % oral

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit individuel : Examen/DST : 2h00

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens : 100 % écrit individuel : Examen/DST : 1h00

Enseignant responsable : Abdelillah Ouahhou
Intervenants TD : Corentin Chaineau, Abdelillah Ouahhou
Nombre d'heures : 18h TD
ECTS : 2

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC : C4 – Mobiliser les savoirs fondamentaux

Compétences de l'enseignement :

C4.1 – Mobiliser les savoirs fondamentaux afin de concevoir des situations d'enseignement en articulant savoirs scientifiques, programmes scolaires et principes didactiques.

I/Acquis d'apprentissage visés

II/ À l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Analyser les contenus scientifiques des programmes de l'école primaire.
- Concevoir des séances fondées sur une démarche d'investigation.
- Identifier les obstacles d'apprentissage des élèves.
- Justifier ses choix pédagogiques au regard des connaissances scientifiques et didactiques.
- Élaborer des supports adaptés aux apprentissages.

CONTENUS

- Analyse des programmes et des attendus de fin de cycle.
- Didactique des sciences et de la technologie.
- Construction de séquences d'enseignement.
- Analyse des conceptions initiales des élèves.
- Évaluation des apprentissages.
- Exploitation des ressources institutionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

- Programmes de l'école primaire en vigueur.
- Documents d'accompagnement du ministère de l'Éducation nationale.
- Ouvrages universitaires de référence en sciences et technologie.

EVALUATIONS

Régime général :

100% contrôle continu :
75 % Évaluation écrite
25 % Évaluation orale

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit individuel – Partiel, 1h

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens : 100 % écrit individuel – Partiel, 1h

UE 17
ECUE 17.1

Connaissance et analyse des contextes institutionnels

Parcours *CPE et Coordination Educative* /

Parcours *Intervention Sociale et Educative en direction de l'Enfance et de la Jeunesse*

Enseignant responsable : Aline Grasperge

Intervenants TD : Aline Grasperge

Nombre d'heure : 20h TD

ECTS : 3

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC 4.2 : Concevoir, mettre en place et évaluer un projet éducatif et/ou des actions sociales

Compétences de l'enseignement :

COMPETENCES SPECIFIQUES

Décrire un fait éducatif dans son contexte institutionnel, territorial, historique, politique, économique et culturel

Mobiliser les principaux concepts de différentes approches, permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif

Analyser des situations éducatives en référence aux concepts et outils du domaine

Adopter une posture distanciée et critique face à une situation éducative ou formative

CONTENUS

À partir des années 1980, la politique d'éducation prioritaire préfigure un mouvement plus général de territorialisation des politiques publiques, dans lequel la question éducative se situe désormais « à la croisée de considérations relevant de plusieurs secteurs de l'action publique » (circulaire n°2013-142 du 15-10-2013). Les discours insistent depuis lors sur l'ouverture progressive des établissements scolaires vers leur environnement local, via des logiques institutionnelles de prise en charge différenciée de la difficulté scolaire, impliquant une diversité d'institutions. L'imbrication territoriale des politiques éducatives participe ainsi « des reconfigurations contemporaines » des frontières de l'institution scolaire (Rayou, 2015, p. 9) ; elle interroge l'articulation entre l'institution scolaire et les autres instances éducatives sur le territoire. Une nouvelle logique partenariale s'est progressivement généralisée, mettant en avant la complémentarité d'actions auparavant cloisonnées, via la reconnaissance d'un ensemble d'institutions socioéducatives exerçant aussi bien au sein de l'École qu'à ses marges (Glasman, 2001). Se pose alors la question des effets de cette nouvelle organisation éducative sur les logiques et les spécificités des institutions qui y prennent part. –

À destination des parcours « CPE coordination éducative » et « intervention sociale et éducative », cet enseignement a pour objectif de familiariser les étudiant·es avec le paysage institutionnel éducatif. Il leur permet de mieux connaître les différents espaces d'éducation et leurs fonctionnements – les politiques qui les structurent, leur histoire et leur actualité –, ainsi que les enjeux de positionnement dans la division du travail éducatif (Tardif et Le Vasseur, 2010). Le cours vise ainsi à mieux comprendre et analyser les contextes dans lesquels s'exercent leurs futurs métiers, en interrogeant ce qui fait la spécificité de chaque champ institutionnel et ce qui le distingue des autres. Il s'agit également de mettre en lumière les logiques ayant traversé différentes institutions au fil de l'histoire, afin de prendre la mesure du poids de l'héritage sur la situation actuelle. En lien étroit avec les TD sur les dispositifs et acteurs socioéducatifs et ceux consacrés aux partenariats, ces séances permettront d'interroger les liens entre ces différents contextes, afin de mieux saisir les tensions, les complémentarités et enjeux de positionnement qui structurent le travail éducatif aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Moignard, B. et Sauvadet, T. (2016). Espaces scolaires et éducatifs : les liaisons nouvelles entre l'école et le champ éducatif. *Espaces et sociétés*, 166(3), 7-13. <https://doi.org/10.3917/esp.166.0007>
Bier, B, Chambon, A. et De Queiroz, J ;-M. (2010). *Mutations territoriales et éducation. De la forme scolaire vers la forme éducative ?* ESF éditeur.

Morel, S. et Pesle, M. (2020). Introduction – Approches territoriales et partenariales de la réussite éducative. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 53(2), 9-20. <https://doi.org/10.3917/lse.532.0009>

Glasman, D. (2001). *L'accompagnement scolaire. Sociologie d'une marge de l'école*. Presses universitaires de France.

Kherroubi, M. et Lebon, F. (2017). Regards sur les mondes professionnels de la « co-éducation ». Introduction au dossier. *Les sciences de l'éducation - Pour l'ère nouvelle*, 50, 7-23. <https://doi.org/10.3917/lse.504.0007>

EVALUATIONS

Régime général : 100% contrôle continu : Deux épreuve écrites sur table notées individuellement pendant les TD : une épreuve de 1h30 pour 60% et une autre d'une heure pour 40% de la note , correspondant à une note moyenne finale

Régime dérogatoire : Un devoir écrit sur table individuel (100% de la note) pendant la session 1 d'examens - 1h30

Rattrapage : Un devoir écrit sur table individuel (100% de la note) pendant la session 2 d'examens - 1 heure

UE 17
ECUE 17.2

Dispositifs et acteurs socioéducatifs

Parcours CPE et Coordination Educative /

Parcours Intervention Sociale et Educative en direction de l'Enfance et de la Jeunesse

Enseignant responsable : Aline Grasperge

Intervenants TD : Aline Grasperge

Nombre d'heure : 20h TD

ECTS : 3

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC 4.2 : Concevoir, mettre en place et évaluer un projet éducatif et/ou des actions sociales

Compétences de l'enseignement :

COMPETENCES SPECIFIQUES

Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder

Décrire un fait éducatif dans son contexte institutionnel, territorial, historique, politique, économique et culturel

Mobiliser les principaux concepts de différentes approches, permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif

Analyser des situations éducatives en référence aux concepts et outils du domaine

Adopter une posture distanciée et critique face à une situation éducative ou formative

CONTENUS

Dans les années 1980, les lois de décentralisation ont marqué une rupture avec la tradition centralisatrice de l'institution scolaire (Mons, 2007 ; Dutercq, 2005). L'idée de lutte contre l'échec scolaire a progressivement pris une place centrale dans les discours, notamment depuis l'instauration des Zones d'Éducation Prioritaire en 1981 par Alain Savary, fondée sur une identification géographique des difficultés scolaires. L'orientation des politiques d'éducation a conduit les décideur·ses et les acteur·rices du système éducatif à réfléchir aux moyens de réduire les inégalités socio-scolaires « par le renforcement sélectif de l'action éducative dans les zones et les milieux sociaux où le taux d'échec scolaire est le plus élevé » (circulaire n° 81-238 du 1er juillet 1981). La politique d'éducation prioritaire est précurseur·e d'un mouvement plus général de territorialisation des politiques éducatives, dans lequel s'inscrit un ensemble de « dispositifs éducatifs » mobilisant une grande diversité d'acteurs. Parmi eux figurent les professionnel·les des champs scolaire, éducatif, social et culturel, ainsi que les familles, toutes encouragées à coopérer au service de la réussite éducative des enfants et des jeunes.

De nouvelles dynamiques éducatives, plus en lien avec les réalités sociales locales, visent à éliminer ou atténuer les facteurs qui placent certaines catégories d'élèves dans une situation défavorable devant l'école. Les territoires sont ainsi devenus les supports de politiques éducatives à travers une convergence et une complémentarité entre les dispositifs de la politique de la ville et de la politique de l'éducation prioritaire. Pour les étudiant·es des parcours « CPE coordination éducative » et « intervention sociale et éducative », le cours – en lien étroit avec les TD sur les contextes institutionnels et ceux consacrés aux partenariats, abordera les fondements de l'éducation prioritaire depuis les années 1980, l'interaction ville-école et ses évolutions à partir de la fin des années 1990 avec l'instauration des Contrats éducatifs locaux puis des Projets éducatifs de territoire (PEDT) en 2013, du Programme de réussite éducative (PRE), des Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) et plus récemment de l'attribution du label de « Cité éducative » dans des quartiers prioritaires. Les séances de TD aborderont de manière plus détaillée le panorama de l'éducatif local et les dispositifs qui en découlent. Seront questionnés les enjeux en lien avec la réussite éducative et l'implication croissante d'acteur·rices extérieurs à l'institution scolaire.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Barrère, A. (2013). La montée des dispositifs : un nouvel âge de l'organisation scolaire. *Carrefours de l'éducation*, 36(2), 95-116. <https://doi.org/10.3917/cdle.036.0095>

Ben Ayed, C. (2018). Éducation et territoire. Retour sur un objet sociologique mal ajusté. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 51(1), 15-35. <https://doi.org/10.3917/lse.511.0015>

Bier, B. (2010). *Politiques de jeunesse et politiques éducatives. Citoyenneté/éducation/altérité*. L'Harmattan.

Dutercq, Y. (2005). *Les régulations des politiques d'éducation*. Presses universitaires de Rennes.

Diversité. (2018). L'expérience du territoire #2 : 40 ans de politique de la ville (n° 193). Institut français de l'éducation. https://www.persee.fr/issue/diver_1769-8502_2018_num_193_1

Heurdier, L. (2023). Regards historiques sur 40 ans de politique d'éducation prioritaire en France (1981-2021). *Histoire de l'éducation*, 159(1), 9-43. <https://shs.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2023-1-page-9?lang=fr>.

Maistre, I., et Palma, J. (2016). *Les politiques éducatives locales*. Le Passager Clandestin.

Mons, N. (2007). *Les nouvelles politiques éducatives. La France fait-elle les bons choix ?* Presses universitaires de France.

Thin, D. (1998). *Quartiers populaires : l'école et les familles*. Presses Universitaires de Lyon.

Van Zanten, A. (2011). *Les politiques d'éducation*. Presses universitaires de France.

EVALUATIONS

Régime général :

100% contrôle continu : une épreuve écrite sur table notée individuellement (80% de la note) / une épreuve collective à l'oral (20% de la note)

Régime dérogatoire :

Un devoir écrit sur table individuel (100% de la note) - pendant la session 1 d'examens -Devoir sur table 1h30

Rattrapage :

Un devoir écrit sur table individuel (100% de la note) - pendant la session 2 - Devoir sur table 1h

Enseignant responsable : Chantal VENTURA

Nombre d'heure : 18 heures TD

ECTS : 2

COMPETENCES TRAVAILLÉES

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Réaliser un diagnostic de situation : Utiliser des outils d'analyse pour identifier clairement les besoins d'un public cible et les ressources disponibles.
- Formuler une stratégie d'intervention : Traduire des intentions éducatives en objectifs opérationnels.
- Construire les outils de pilotage : Élaborer un rétro-planning, un budget prévisionnel et un tableau de bord d'indicateurs.
- Rédiger un dossier de conception : Structurer une note de cadrage professionnelle destinée à une hiérarchie ou à des partenaires financiers.
- Travailler en équipe projet : Collaborer efficacement au sein d'un groupe, répartir les tâches et défendre une proposition commune à l'oral.

CONTENUS

La méthodologie de projet s'appuie sur des fondements théoriques tant de manière générale qu'à travers des principes et bases spécifiques à l'action sociale et éducative. Il s'agit dans cet enseignement réalisé à partir de travaux dirigés de passer de la compréhension de qui fonde un projet, à la conception.

L'étudiant n'est plus seulement ici un observateur critique ; il devient concepteur. L'objectif principal est de doter les futurs CPE et travailleurs sociaux des outils techniques et méthodologiques nécessaires pour transformer une intention éducative ou sociale en un dispositif opérationnel, cohérent et réalisable.

L'accent est mis sur la rigueur de l'ingénierie de projet : comment passer du diagnostic des besoins à la définition d'objectifs opérationnels, comment structurer un projet, comment planifier les actions dans le temps et comment anticiper les risques. Cet enseignement simule les exigences de la commande professionnelle réelle que ce soit dans le cadre d'un établissement d'enseignement ou de l'action sociale dans ces différents secteurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Bouquet, B., Draperie, J-F. et Jaeger, M. (2009). Penser la participation en économie sociale et en action sociale. Saint Jean de Braye : Dunod.
- Boutinet, J-P. (2010). Grammaires des conduites à projet. Lonrai (Orne) : éditions PUF.
- Boutinet, J-P. (1999). -Psychologie des conduites à projet. Vendôme : Édition PUF, collection Que sais-je. (3^{ème} édition corrigée)
- D'Herbemont, O. et César, B. (2004). La stratégie du projet latéral. Liège : éditions Dunod.
- Dhume, F. (2001). Du travail social au travail ensemble, le partenariat dans le champ des politiques sociales. Paris : éditions ASH.
- Fauvet, J-C. (en collaboration avec Stephani, X. (1983). La socio-dynamique : un art de gouverner, Éditions d'Organisation,
- Laprie, Milañana, Brissonnet, Becker. (2008). Projet d'établissement, comment le concevoir et le formaliser – collection Société Actions sociales, ESF éditeur, Lavis (Italie), novembre 2008

EVALUATIONS

Régime général :

100 contrôle continu :

60 % écrit dossier collectif

40% oral exposé collectif

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens :

100% écrit dossier individuel

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens :

100 % écrit dossier individuel

UE 18
ECUE 18.1

Menu de spécialisation : Éducation à la vie affective

Parcours *Éducation et Enseignement*

Enseignant responsable : Anne-Cécile BÉGOT

Nombre d'heures : 18 TD

ECTS : 2

COMPETENCES TRAVAILLÉES

Connaître l'éducation à la sexualité et ses finalités
Construire une posture professionnelle réfléchie en ÉAS

CONTENUS

Depuis le mois de février 2025, il existe des programmes en Éducation à la vie Affective, Relationnelle et à la sexualité (ÉVAR-S). Ils s'inscrivent dans une histoire spécifique liée à la sexualité des Français (le premier texte réglementaire concernant l'éducation sexuelle paraît après la loi sur la légalisation de la contraception, en 1967), à des préoccupations de santé publique (épidémie de vih/sida) et plus récemment aux violences sexuelles commises à l'égard des enfants, à l'accès et à la consommation de contenus pornographiques *mainstream* par les « jeunes » et à la hausse du sexisme. Ce cours se propose d'aborder la sociogenèse de l'éducation à la sexualité à l'école, d'étudier des textes sur ce sujet, et de favoriser une posture réflexive sur les pratiques enseignantes dans ce domaine.

BIBLIOGRAPHIE

- Albenga, V. & Gacia, M.-C. (2017). Chapitre 9. La sur-responsabilisation des filles dans "l'éducation à la sexualité" : Une norme scolaire asymétrique, In Buisson-Fenet H. dir. *École des filles, école des femmes*, Bruxelles, De Boeck Supérieur.
- Bégot, A.-C. & Portier, P. (2024). *Éduquer à la sexualité : Religions, laïcités, sexualités*, Issy-les-Moulineaux, ESF.
- Masson, C. & Richard, G. (2021). Le rôle du curriculum caché dans la transmission de l'hétérosexualité comme norme à l'école primaire. *Genre Éducation Formation*, 5.
- Verneuil, Y. (2023). *Une question « chaude »*. *Histoire de l'éducation sexuelle à l'école (France, XX^e-XXI^e siècle)*, Lausanne, Peter Lang.

EVALUATIONS

Régime général :

100% contrôle continu : 1 devoir sur table et 1 commentaire de texte (1 moyenne finale)

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit individuel – Partiel sur table (2h)

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens : 100 % écrit individuel - Partiel sur table (2h)

UE 18
ECUE
18.1bis

Menu de spécialisation : Enseigner en contexte plurilingue

Parcours Education et Enseignement

Enseignant responsable : Delphine Heller

Intervenants TD : D. Heller

Nombre d'heure : 18H TD

ECTS : 2

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C5.1 : Utiliser des pratiques pédagogiques spécifiques

- Prendre conscience de la diversité linguistique des classes et de la nécessité de valoriser les langues des élèves
- Comprendre les concepts-clés des mécanismes du plurilinguisme (compétence plurilingue, alternance codique, intercompréhension, insécurité linguistique...)
- Savoir concevoir une activité d'éveil aux langues
- Développer une posture professionnelle prenant en compte les enjeux de diversité linguistique (identification des ressources, appui sur les langues maternelles et sur les familles des élèves, etc.)
- Connaître quelques bases de didactique des langues

CONTENUS

Découverte de différents contextes d'enseignement en contexte plurilingue (UPE2A, accueil d'élèves dits allophones en classe ordinaire, sections internationales des écoles françaises, écoles internationales, enseignement du français à l'étranger, etc.)

Prise de conscience de son propre rapport aux langues et développement de sa compétence plurilingue par le biais d'activités immersives

Développement de compétences linguistiques et métalinguistiques transférables d'une langue à l'autre

Initiation à l'enseignement d'une LVE

Rôle du corps et des savoirs incarnés dans l'apprentissage des langues

Réflexion, à partir de documents authentiques sur les postures professionnelles et gestes professionnels des enseignants intervenants en contexte plurilingue

En fonction des besoins et des projets professionnels des étudiants, accompagnement vers la création d'activités dédiées.

BIBLIOGRAPHIE

Auger, N., & Le Pichon-Vorstman, E. (2021). Défis et richesse des classes multilingues.

Kervran, M. (2012). Les langues du monde au quotidien. Cycle 1, 2, 3. Canopé. ESF Sciences Humaines.

Gaonac'h, D, Roussel, S. (2017). L'apprentissage des Langues. Mythes et Réalités. Retz.

Sitographie :

Travaux du Conseil de l'Europe sur l'éducation aux langues : <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages/language-policy-in-the-council-of-europe>

EVALUATIONS

Régime général :

ECUE évalué à 100% en contrôle continu (1 note moyenne finale) par le biais de 2 devoirs écrits.

La moyenne de ces devoirs sera calculée de la façon suivante :

- Rédaction d'un dossier réflexif sur les apprentissages liés à l'ECUE (30% de la note finale).
L'implication, la régularité dans le travail et la profondeur de la réflexion personnelle tout au long de l'élaboration de ce travail feront partie des critères d'évaluation
- Devoir sur table (70% de la note finale)

Régime dérogatoire :

Épreuve écrite sur table d'une durée de 2 heures pendant la session 1 d'examens -

Rattrapage :

Épreuve écrite sur table d'une durée de 2 heures pendant la session 2 d'examens.

UE 18 ECUE 18.1

Climat scolaire et victimisation

Parcours CPE et Coordination Educative

Enseignant responsable : Louise Déjeans

Intervenants TD : Louise Déjeans

Nombre d'heures : 18h TD

ECTS : 2

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC : Accompagner les adolescents dans leur environnement

Compétences de l'enseignement :

Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet

Développer une argumentation avec esprit critique

Décrire un fait éducatif dans son contexte institutionnel, territorial, historique, politique, économique et culturel

Mobiliser les principaux concepts de différentes approches, permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif

Analyser des situations éducatives en référence aux concepts et outils du domaine

Adopter une posture distanciée et critique face à une situation éducative ou formative

Utiliser les outils et méthodes d'analyse adéquats pour traiter une problématique éducative

Proposer des solutions à des situations problèmes

Maîtriser et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique

Situer les acteurs dans leurs contextes, leurs interactions et vis-à-vis des enjeux de ces interactions

Analyser collectivement des situations d'apprentissage, en référence aux conceptions pédagogiques

CONTENUS

Ce cours propose d'analyser les relations entre climat scolaire et victimisation à partir des apports de la sociologie, des sciences de l'éducation et de la psychologie sociale. Il s'agira de comprendre comment les dynamiques de classe, d'établissement et d'interactions entre pairs peuvent favoriser ou limiter les expériences de harcèlement, d'exclusion, de violences et de sentiment d'insécurité. En interrogeant le climat scolaire et la victimisation comme des faits sociaux révélateurs des rapports de pouvoir, des inégalités et des normes qui structurent l'expérience scolaire, le cours montrera comment ces phénomènes s'inscrivent dans des configurations relationnelles, institutionnelles et sociales plus larges, marquées notamment par le genre, l'origine sociale, l'âge ou la position dans le groupe de pairs. À partir d'études de cas, de résultats de recherche et de situations professionnelles, les étudiant-es seront amené-es à identifier les facteurs de vulnérabilité, à appréhender les effets de la victimisation sur les parcours scolaires et à réfléchir aux leviers d'action mobilisables par les professionnel·les de l'éducation pour améliorer le climat scolaire.

BIBLIOGRAPHIE

Bellon, Jean-Pierre et Gardette, Bertrand, *Harcèlement et brimades entre élèves : la face cachée de la violence scolaire*, Bordeaux, Fabert, 2010.

Bellon, Jean-Pierre et Gardette, Bertrand, *Harcèlement et cyber-harcèlement à l'école : une souffrance scolaire 2.0*, Paris, ESF, 2013.

Carra Cécile et Mabilon-Bonfils, Béatrice (dir.), *Violences à l'école : normes et professionnalités en questions*, Arras, Artois Presses Université, 2012.

Catheline Nicole, *Le Harcèlement scolaire*, (3e éd.), Presses Universitaires de France, 2023.

Debarbieux Éric, *La violence en milieu scolaire*, Paris, ESF, 1999

Lec Francis et Lelièvre Claude, *Histoires vraies des violences à l'école*, Fayard, 2007.

Merle Pierre, *L'élève humilié : L'école, un espace de non-droit ?* Presses Universitaires de France, 2012

EVALUATIONS

Régime général : 100% contrôle continu : Deux devoirs sur table

Régime dérogatoire : Pendant la session 1 d'examens : 70 % écrit (un devoir sur table d'1h30, 30% oral)

Rattrapage : Pendant la session 2 d'examens : 100 % écrit (un devoir sur table d'1h)

UE 18 ECUE 18.2

Préprofessionnalisation

Parcours CPE et Coordination Educative

Enseignant.es responsables : Sophie Garanger et Lorrain Rapaport

Intervenant.es TD : Sophie Garanger, Lorrain Rapaport & Artemisa Flores Espinola

Nombre d'heures : 18h TD

ECTS : 2

COMPETENCES TRAVAILLÉES

Préparer les écrites du concours de recrutement des conseillères et conseillers principaux d'éducation ; en comprendre les enjeux et les exigences.

CONTENUS

TD parcours CPE coordination éducative :

Cet enseignement s'attache à présenter les deux épreuves écrites du concours (leurs contraintes, leurs enjeux et leurs méthodologies appropriées) en prenant appui sur les bulletins officiels et les rapports des jurys.

Des exercices seront proposés afin que l'étudiant.e puisse se familiariser progressivement avec la nature très spécifique et les critères d'évaluation de ces deux épreuves.

Au cours du semestre, l'étudiant.e réalisera, en temps limité, une dissertation (4h) et une épreuve sur dossier (4h).

Les corrections personnalisées permettront à chaque étudiant.e de se positionner par rapport au niveau du concours, de repérer ses acquis et les points sur lesquels il faut qu'elle ou il progresse

Les corrections collectives aideront à l'appropriation de la méthodologie des épreuves écrites

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie du concours CPE bac + 3 2027

EVALUATIONS

Régime général :

100 % contrôle continu écrit: 2 évaluations écrites correspondant l'une et l'autre à la moitié de la note finale. 1 dissertation et 1 épreuve de dossier sur le modèle des épreuves du concours CPE Bac +3.

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit
DST - 2heures

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens : 100% écrit
DST - 2heures

UE 18 ECUE 18.1

Protection de l'enfance

Parcours *Intervention Sociale et Educative en direction de l'Enfance et de la Jeunesse*

Enseignant responsable : Pierrine Robin

Intervenants TD : Legal Margot

Nombre d'heures : 18H TD

ECTS : 2

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC : Connaître des publics et des environnements

Compétences de l'enseignement : connaître l'histoire et l'environnement de la protection de l'enfance

CONTENUS

Cet enseignement vise à donner une introduction aux politiques de protection de l'enfance afin de comprendre cet environnement professionnel. Il permettra de dresser un diaporama de l'historique de cette politique publique, de ses institutions, de ses publics.

BIBLIOGRAPHIE

Emilie POTIN : « Enfants placés, déplacés, replacés : parcours en protection de l'enfance », publié aux Editions ERES 2012, collection « Pratiques du champ social », 224 pages

EVALUATIONS

Régime général :

100 contrôle continu :

80% écrit dossier collectif

20% oral exposé collectif

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens :

100% écrit dossier individuel

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens :

100 % écrit dossier individuel

Enseignant responsable : Cédric Frégné

Intervenants TD : Marta Dos Santos Silva

Nombre d'heures : 18h TD

ECTS : 2

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC - UE : Analyser les politiques d'inclusion et leurs effets sur les parcours des publics concernés dans les champs éducatif et social.

Compétences de l'enseignement:

- Identifier les principales politiques d'inclusion
- Comprendre les articulations entre politiques éducatives et politiques d'intervention sociale.
- Analyser les dispositifs d'accompagnement des enfants et des familles
- Mobiliser des connaissances en sciences sociales pour comprendre les enjeux de l'inclusion hors du cadre strictement scolaire.
- Situer les enjeux contemporains de l'inclusion à partir de travaux en sciences sociales

CONTENUS

Étude des politiques d'inclusion dans les champs éducatif et social, en particulier à destination des personnes en situation de handicap, des enfants et des familles itinérantes. Analyse des cadres législatifs, institutionnels et des dispositifs d'accompagnement visant à favoriser l'accès aux droits, à l'éducation et à la participation sociale. Réflexion sur les enjeux de l'inclusion dans différents contextes d'intervention et analyse des mécanismes d'inégalités, des représentations sociales et des processus de catégorisation affectant les publics concernés.

BIBLIOGRAPHIE

Benoit, H. (2014). Les dispositifs inclusifs : freins ou leviers pour l'évolution des pratiques ? *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 65(1), 189-204. <https://doi.org/10.3917/nras.065.0189>

Ebersold, S. (2015). Inclusif. Vous avez dit inclusif ? L'exemple du handicap. *Vie sociale*, 11(3), 57-71. <https://doi.org/10.3917/vsoc.153.0057>

Cossée, C. (2010). L'impossible neutralité des sciences sociales face aux catégorisations militantes : "Tsiganes", "Gens du voyage", "Roms" ou autres ethnonymes ? *Migrations Société*, 128(2).

Clavé-Mercier, A., & Cossée, C. (2019). Quelles situations se cachent derrière la catégorie « enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) » ? *Études Tsiganes*, 65-66.

EVALUATIONS

Régime général :

100% contrôle continu : 80 % écrit (2 DST) et 20 % oral (par groupe)

Régime dérogatoire :

100 % écrit : DST de 2h pendant la session 1 d'examens

Rattrapage :

100 % écrit : DST - 1h30 pendant la session 2 d'examens

